

# L'ACTION NATIONALE

---

---

André LAURENDEAU

"L'IMPOSSIBLE" TROISIÈME PARTI..... 263

Lionel GROULX, ptre *L'expédition du Chevalier de  
Troyes, en 1686, à la baie  
d'Hudson*..... 275

F.-Albert ANGERS *Noyé dans un canal ?*..... 287

G. LAMARCHE, c.s.v. *L'Aventure (poème)*..... 309



## Nos enquêtes

### D'UNE CULTURE CANADIENNE-FRANÇAISE

Réponses du Père Gabriel-M. Lussier, O.P., et de  
M. Léon Lortie..... 310



## Chroniques

### Dans la cité

CANDIDE *Lettres amicales*..... 322  
\* \* \* *En deux mots*..... 329

### Vie de l'esprit

Victor BARBEAU *«Images et Proses» de Rina Lasnier* 337  
Lionel GROULX, ptre *Les lettres canadiennes d'autrefois* 343  
\* \* \* *«Jonathas» à Saint-Laurent*..... 345

QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS 348

# L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

---

● *Directeur: André LAURENDEAU* ●

---

La **direction** et l'**administra-  
tion** de la revue étant centrali-  
sées, l'**ACTION NATIONALE**  
aura désormais comme

**ADRESSE POSTALE UNIQUE :**

**C. P. 133  
Outremont, P.Q.**

L'on pourra communiquer avec le direc-  
teur de la revue à son domicile privé : 415,  
avenue Stuart, Outremont, P.Q. Téléphone:  
CRescent 2221.

L'abonnement est de \$2.00  
par année

Pour l'étranger : \$2.50

Abonnement de soutien, \$5.00 par année.

---

(Tous droits réservés, Ottawa, 1933)

SECRETARIAT DE LA PROVINCE

# Éducateurs,

dirigez les jeunes confiés à vos soins  
vers

## L'École des Hautes Études Commerciales

(affiliée à l'Université de Montréal)



Encouragez-les à choisir les carrières les plus utiles  
à l'avenir du Canada français :

**les carrières économiques**



Par ses cours du jour, ses cours du soir et ses cours  
par correspondance, l'École des Hautes Études per-  
met à tous ceux qui le veulent de réussir en s'assu-  
rant l'essentiel :

**la compétence**



Pour tous renseignements s'adresser au Directeur,  
535, avenue Viger  
MONTREAL

**Pour votre santé —**

*Mangez tous les jours 2 ou 3 carrés*

**LEVURE  
LALLEMAND**

**Fraîche**

Les médecins recommandent la levure fraîche. La Levure fraîche Lallemand est très riche en vitamines B, C et D. Sa haute qualité et sa pureté sont assurées par les années d'expérience de la maison Lallemand. En vente chez les épiciers et les pharmaciens.

**COUVRETTE-SAURIOL**

Limitée

EPICIER EN GROS



50, rue de Bresolles  
HARbour 8151



Président et gérant général  
**Bernard Couvrette**

Lisez

# “LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT

Les cafés et confitures de

## J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS

EXIGEZ-LES

LA COMPAGNIE

## F.-X. DROLET

*Ingénieurs — Mécaniciens — Fondateurs*

Spécialités:

ASCENSEURS MODERNES DE TOUS GENRES  
SOUDURES ÉLECTRIQUES ET AUTOGÈNES, ETC.

206, RUE DU PONT - - - - - QUÉBEC

## COMPAGNIE DE BISCUIT STUART Ltée

BISCUITS, GATEAUX et TARTES

•

Alfred ALLARD

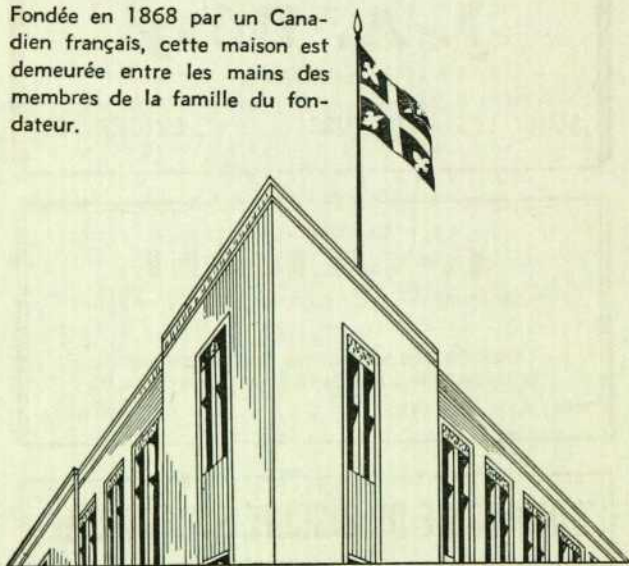
Président et gérant général

# D U P U I S

vous offre

- des marchandises  
pour tous les goûts;
- des modes de paiement pour  
convenir à tous les budgets.

Fondée en 1868 par un Canadien français, cette maison est demeurée entre les mains des membres de la famille du fondateur.



**Dupuis Frères**  
LIMITÉE

MONTREAL

IV

## « L'impossible » troisième parti

C'est devenu un axiome que « le troisième parti » est impossible en pays québécois. On prétend résumer ainsi quarante années d'histoire politique où avortèrent au moins deux mouvements nationalistes: celui de M. Henri Bourassa, et l'Action libérale nationale. Cela dit, on entre chez le bleu et le rouge en vertu de la théorie du moindre mal, qui est bien, de toutes les théories, celle qui nous cause le plus grand mal.

Or ce bel axiome sûr de soi est un apriorisme. Les deux exemples sur lesquels il s'appuie comme sur deux béquilles, ne prouvent rien. L'échec de 1911 ? mais jamais M. Bourassa ne prétendit fonder un parti nationaliste: bien au contraire il s'en défendait chaque fois qu'il en avait l'occasion, et recevait fort mal ceux de ses lieutenants qui en formulaient le projet. Avait-il raison, avait-il tort ? Là n'est pas la question. Mais on ne saurait lui reprocher de n'être pas arrivé là où il n'avait pas dessein d'aller.— L'Action libérale nationale ? Loin de prouver l'impossibilité d'un troisième parti, son expérience montre à quelles conditions un troisième parti remporte la victoire. A quel moment en effet l'A.L.N. perdit-elle le magnifique élan, l'enthousiasme et l'agressivité qui caractérisèrent ses débuts ? Quand, par ce qui apparaît aujourd'hui comme une erreur stratégique, elle conclut une alliance avec le parti conservateur. La coalition ne montra

pas tout de suite ses effets désastreux, elle parut même être la voie d'un triomphe rapide et sûr : mais ce fut le triomphe du parti conservateur.

Nous savons donc, maintenant, que le génie même le plus fulgurant ne supplée pas à l'organisation, aux cadres fixes. Et nous savons que la conquête du pouvoir est une œuvre difficile, sérieuse, comme toute création originale — comme d'écrire un beau livre ou de monter une grande industrie. Mais qu'un troisième parti soit impossible, nous ne le savons pas, parce que rien ne l'a prouvé.

N' imaginez plus un vague rassemblement des honnêtes gens autour d'une doctrine et d'un programme incomplets, se disant l'un à l'autre : Tout vaut mieux que le régime actuel, et pour le jeter bas n'importe quelle alliance est bonne. Hier, de telles erreurs étaient fatales, parce que la preuve n'était point faite que ces procédés menaient à une autre clique, à un autre régime partisan. Hier un chef se lançait dans la mêlée : « Qui m'aime me suive », et s'il possédait un talent prestigieux, un nom éclatant, ou une sincérité reconnue, il se produisait un léger flottement dans les lignes des vieux partis ; mais l'argent faisait bientôt entendre sa voix métallique, et les lignes se reformaient. C'est-à-dire qu'hier on pouvait croire au réformisme ; aujourd'hui, nous n'y croyons plus.

### Un terrain favorable

Cet argument, me réplique-t-on, est négatif. Si l'expérience ne prouve rien contre les troisièmes

partis, elle ne dit pas un mot en leur faveur. Quels sont donc les facteurs positifs, les signes auxquels on peut reconnaître que l'aventure s'annonce comme raisonnable ?

Celui-ci d'abord, dont l'aspect est général. Quand un système collectif s'appuie exclusivement sur quelques intérêts individuels, il est condamné. Nous avons vu, et nous savions tous d'ailleurs, que le régime des deux grands partis n'a d'autre appui que le patronage, que l'état-major officieux des deux vieilles formations politiques c'est l'argent, qu'ils vivent grâce à leurs parasites. En période normale, des systèmes pareils résistent longtemps à leur propre décomposition : ils ne traversent pas une période de crise comme sera l'après-guerre.

Ajoutons que les partis ont cessé d'avoir foi en eux-mêmes. Depuis longtemps ils cherchent des raisons d'être, et n'en ont trouvé que de misérables ; aussi ont-ils perdu toute vertu conquérante. En douteriez-vous ? Regardez comme ils parlent d'eux-mêmes ; leur argument de fond revient à ceci : « Nous ne sommes pas très beaux, peut-être, mais par qui nous remplacer ? En dehors de nous, c'est le désert. Nous sommes le moindre mal ». Cela dénonce-t-il un excès de confiance en soi ? — Aussi a-t-on honte d'eux. Ils ont cessé de faire illusion. On les souffre par habitude,<sup>1</sup> parce qu'ils sont riches, et parce qu'apparemment l'on ne saurait en suivre d'autres.

---

<sup>1</sup> Facteur important sur lequel nous reviendrons plus loin.

Mais si des explorateurs ouvraient une voie nouvelle et montraient à l'évidence que le chemin est sûr ? les uns après les autres, nous nous engagerions à leur suite.

La raison décisive, c'est qu'aucun parti n'a encore représenté les idées et les intérêts canadiens-français (*cf.* notre article du mois dernier). Ces idées et ces intérêts, nul groupe — pas même le groupe nationaliste — n'a réussi à les dégager entièrement; ou c'a été une minorité d'intellectuels, dans une langue abstraite où le peuple ne les a pas reconnus. Mais ils existent. Quand aura cessé le tragique malentendu qui sépare les foules de leurs interprètes naturels, quand la masse aura reconnu dans quelques formules claires et dures la politique la plus conforme à ses instincts profonds, à ses besoins vitaux et à ses désirs, alors leur poussée sera irrésistible. Or ce rôle d'intermédiaire est précisément celui d'un troisième parti. Chacun d'entre nous, même s'il en combat l'idée, même l'indifférent qui déclare ne pas s'intéresser aux choses politiques, désire obscurément sa naissance.

### Les signes avant-coureurs de la tempête

Et la preuve, c'est qu'il naît cent fois par année, depuis 1930! Vous ignorez ces tentatives et ces échecs répétés ? Je ne m'en étonne pas: ces groupuscules n'ont pas réussi à sortir de l'ombre. Individuellement, ils ne comptent pas. Mais leur répétition a une valeur de symptôme. Voici comment les choses se passent :

Un groupe d'amis est mal satisfait de la conduite des affaires. Il se réunit sans intention précise. Il discute, s'échauffe, croit tomber d'accord. Alors il fait un rêve: fonder le parti qui « remettra les choses en ordre ». L'on exhibe des lectures et des expériences personnelles, qui s'agglomèrent mécaniquement parce qu'aucun cerveau n'est assez puissant pour les repenser. On couche sur le papier, pêle-mêle, les 263 « résolutions » qui passent par la tête; les premières se lisent généralement comme suit: régler le chômage, augmenter les salaires, sauver l'agriculture et la colonisation, obtenir justice pour la race canadienne-française, tandis que l'article 159e propose le remplacement définitif et péremptoire du trolleybus par l'autobus. Le tout agrémenté de citations d'encycliques et de principes d'économie sociale dont on ne saisit pas la portée. Le beau programme! qu'il offre de séduction et de nouveauté! Quel effort d'imagination il présume! N'importe. Sous la direction d'un maigrichon à lunettes, avec un luxe de comités et de sous-comités, sa papeterie, son symbole et sa devise, le groupe se croit sacré prophète et roi. Il communique sa paraphrase au journal favori et organise des assemblées dites populaires, où le peuple ne se rend pas. Pendant ce temps, les discussions ont recommencé et les divergences s'accusent. Des rivalités sournoises rampent autour de la vice-présidence. Parfois un aigrefin a glissé jusqu'à la caisse, qu'il escamote. Ou l'indifférence générale vous engluie ces apprentis-réformateurs. L'aventure se termine, on accuse

les contemporains d'ingratitude, et voilà trente bouches amères proclamant l'impossibilité d'un troisième parti.

Il y a toujours eu des inquiets. Mais quand l'inquiétude envahit tout le monde, quand des expériences comme celles que nous venons de décrire deviennent monnaie courante, quand les idées se mettent à fermenter dans toutes les classes de la société, dites-vous qu'un orage approche. Nous avons devant les yeux les signes avant-coureurs de la tempête, signes classiques, que toutes les sociétés ont connus avant de traverser leurs crises majeures. Avant de donner lieu à une création authentique, ce bouillonnement fait surnager plusieurs ébauches; ce sont autant de travaux d'approche, maladroits et difformes, avant l'édition définitive; chacun tente sa chance, et seul vivra ce qui méritait de vivre. Lorsqu'une équipe vivante se présentera, elle attirera vers elle comme autant de satellites ces cellules dispersées, et ceux qui étaient des capitaines dérisoires feront de bons sous-officiers.

Est-ce à dire qu'il suffira au troisième parti de se faire reconnaître pour conquérir le pouvoir? Non, selon toute vraisemblance. Les vieilles formations se défendront âprement. Elles ont toujours leurs atouts en mains, dont elles joueront à bon escient. L'argent ne les quittera pas du premier coup: elles exerceront des représailles, tenteront, selon leur habitude, d'affamer l'adversaire. Et elles trouveront dans le peuple un complice: l'habitude d'esprit, la routine, un sentiment de

camaraderie vis-à-vis les formules anciennes, qui est une forme larvée du conservatisme.

### Le conservatisme, dernier rempart

#### des vieux partis

Depuis quatre-vingts ans au moins qu'il y a des bleus et des rouges, et qui ne pensent pas, nous sommes accoutumés à leur présence. Ils sont notre vice avoué. Ayant pris le pouvoir alternativement, ils inspirent un certain respect: le respect que l'on éprouve pour l'homme arrivé. Mais le troisième parti est un phénomène insolite, une dérogation à notre système solaire; il est trop naturel qu'on s'en méfie.

Illustrons notre pensée par une comparaison. Au Canada, il y a des catholiques et des protestants. Nous préférerions que tous soient catholiques comme nous, mais tel n'est pas le cas, tel il ne sera pas de longtemps: nous faisons contre mauvaise fortune bon cœur, et nous acceptons le fait protestant, auquel l'histoire nous a habitués au point qu'il ne blesse plus notre manière de voir. Mais nos réflexes se hérisseraient devant un musulman ou devant un bouddhiste: notre méfiance s'éveillerait, nous ne nous sentirions plus chez nous. Cela nous prendrait un certain temps pour digérer cette étrangeté. De la même façon les Canadiens français, à tous les échelons sociaux, éprouveront un sentiment d'insécurité devant un parti nouveau, pour cela seulement qu'il est nouveau, et il passera de l'eau sous le pont avant que ce météore cesse de les intriguer.

En un sens, tout sera plus difficile à la nouvelle équipe. Par exemple, le jour où elle ira devant le peuple, elle devra présenter des hommes supérieurs, s'imposant par leur valeur personnelle. Au contraire, monsieur X, le premier homme venu, fera un candidat sortable pour le parti libéral ou le parti conservateur: l'estampille bleue ou rouge le tire du néant, parce qu'elle est une garantie sociale. Elle met en branle un mécanisme précieux, depuis le propagandiste des rangs éloignés jusqu'au ministre qui daignera appuyer la candidature du désormais officiel monsieur X. Elle émeut la sentimentalité d'une foule de braves gens chez qui des luttes quasi-séculaires ont développé un esprit de groupe. Même si la croyance en la divinité politique est morte, même si l'on a oublié au nom de quoi des coups furent échangés jadis, le souvenir des coups demeure, et la haine de ceux qui les ont donnés. De même, l'on se sent lié vis-à-vis des camarades: les trahir? cela manquerait d'élégance. La moyenne des hommes — et c'est à leur honneur — ne se résoudront pas volontiers à combattre ceux à côté de qui ils se sont tant de fois battus!

Les vieux partis ont leurs ancêtres, qu'ils évoquent et invoquent: les noms de Mercier, de Laurier, de Georges-Étienne Cartier conservent un peu de leur prestige populaire. Tel qui s'en moque dans les périodes pacifiques s'en émeut quand la guerre des partis atteint son paroxysme. On n'est plus guère conservateur ou libéral, mais on risque de le redevenir au moment de l'élection. L'orateur évoque la mémoire des

aïeux politiques, et alors se réveillent les atavismes millénaires de l'esprit de clan. La tribu célèbre ses grands morts, elle recrée, pour trois semaines, une unanimité émotive. Ce sentiment de fidélité, qui pourrait être très noble, sert à assurer la réélection de M. Azéide Bellehumeur. — Les partis nouveaux n'ont pas d'ancêtres.

Ces frissons gardent quelque chose d'éphémère, puisque la foi a disparu. Mais un rituel les réchauffe périodiquement. Les deux grands partis ont le moyen d'entretenir une presse, des apôtres; ils peuvent multiplier les cérémonies de masse. Une pareille mécanique ne se monte pas en deux jours, et les convictions ne la remplacent pas. Il y a une technique de l'élection, de l'assemblée, de l'article politique: vous ne formerez pas vos spécialistes en six semaines, vous n'inventerez pas en six mois un rituel efficace.

Bref, il faudra du temps pour surmonter ces difficultés, pour briser ces habitudes et en susciter de nouvelles. Et mieux vaut ne point brûler les étapes: le troisième parti comme nous le concevons signifie d'abord un refus du monde tel qu'il va, une rupture avec le système actuel. Cela ne saurait s'effectuer en douceur.

Etes-vous un esprit pressé? Désirez-vous saisir le pouvoir d'ici deux ans? Alors, entrez chez les bleus ou chez les rouges, on vous y recevra bien. Mais ne vous aventurez pas à fonder un troisième groupe: si par chance vous réussissez, votre parti vaudra les autres, c'est-à-dire ne vaudra rien. Vous serez prêt à tous les compromis, et vous croirez qu'en entrant chez vous les hommes

ont été miraculeusement transformés. Vous attendez de la politique un miracle: elle n'en fait pas.

### Attitude préliminaire

Des hommes que leur tempérament et leurs goûts destinent à l'action politique se sont unis. Les voici convaincus qu'on ne saurait rien attendre des deux vieux partis, convaincus également que la fondation d'un troisième parti est une entreprise longue et pénible. Donc, ils ne seront pas fébriles. Ils ne prendront pas le cheminement vers le pouvoir pour une chevauchée des Walkyries.

Ils procéderont parmi eux à une spécialisation des tâches: ceux à qui leur situation ou leur courage permettent de prendre un risque se compromettront à fond. Les autres donneront ce qu'ils peuvent à l'œuvre commune.

Leur façon de mépriser le monde bourgeois sera de le dépasser. C'est-à-dire qu'ils accepteront la nécessité de pratiquer eux aussi les vertus bourgeoises d'ordre, de discipline et de continuité. Ils se soumettront à la nécessité des lentes préparations silencieuses. Ils auront contre le conformisme la patience des conformistes. Jusque dans les plus humbles détails, ils seront réalistes contre les réalistes, durs contre les durs.

A ces qualités, ils ajouteront les leurs: car ils ont un message à offrir. Ils ont le goût du risque, l'audace, la force. Le parti nouveau sera radical à sa manière, ou bien ne sera pas.

Ils nourriront en eux trois ou quatre images simples, les seules que le peuple comprenne.

Ils les rendront aiguës, tranchantes et plausibles, par l'expérience et la réflexion. Ils feront leurs positions amples comme les problèmes qui se posent, à la mesure du monde qui vient.

Je voudrais leur dire: étudiez l'histoire du mouvement socialiste européen, non pour y découvrir une doctrine, bien entendu, mais pour trouver le secret d'une attitude humaine dont la grandeur est indiscutable. C'était une poignée de pauvres isolés, décidés à fracasser la plus puissante machine moderne: le capitalisme. Contre eux se dressaient l'argent, les habitudes d'esprit, l'anarchie et le complexe d'infériorité prolétaires, la peur. Pour eux, la pensée fausse mais singulièrement cohérente et offensive des doctrinaires, l'ardeur des convaincus; pour eux une volonté consciente de non-compromission, un désintéressement parfois héroïque, des martyrs. L'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle les a pourchassés, ils ont mené une vie de catacombes. Or ils ont influencé l'univers; ils sont à l'origine des courants qui emportent aujourd'hui la moitié du monde blanc.

De même, il faudrait réfléchir sur les peuples qui viennent de secouer leurs chaînes: l'Irlande, qui aboutit à De Valera; les Indes de Gandhi et de J. Nehru, le Portugal avec Salazar. Ces exemples ne sauraient nous fournir la réponse que nous cherchons, puisque chacun d'eux est tiré de situations concrètes bien différentes de la nôtre. Mais ils stimulent la pensée, et montrent comment ont abouti des mouvements que les réalistes avaient, bien entendu, étiquetés « impossibles ».

### Conclusion

Non seulement le troisième parti est possible, mais l'après-guerre en verra naître plusieurs. Tous les observateurs désintéressés accordent que l'un au moins des deux vieux partis disparaîtra, laissant la place à une végétation d'abord vagabonde, où les forces du pays se regrouperont.

Nous ne saurions nous désintéresser de ce qui va se produire malgré nous. Nous n'avons pas le droit de nous retirer de la mêlée, tandis que des forces obscures travaillent déjà nos masses ouvrières et tentent de se frayer un chemin à travers les esprits.

Il faut que des Canadiens français assument dès maintenant notre avenir, qu'ils précisent leurs positions, dans la mesure où cela est possible aujourd'hui: qu'ils dégagent au moins ce qu'elles ont de permanent. Qu'ils leur donnent par avance une expression simple, colorée; ils le peuvent sans devenir suspects. Car ils ne s'opposent pas à l'ordre: ils se préparent à le sauver.

André LAURENDEAU

### **Dernier article:**

**La politique ne saurait se sauver toute seule.**

**Nouvelle adresse de l'ACTION NATIONALE:**

**C. P. 133, Outremont, P.Q.**

## L'expédition du Chevalier de Troyes, en 1686, à la baie d'Hudson

Racontons cette expédition, l'une des plus audacieuses accomplies sous le régime français, et où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'endurance morale ou de la vigueur physique de cette race de mangeurs de routes. Ils partent cent hommes, trente soldats des troupes régulières, soixante-dix Canadiens. A leur tête le chevalier Pierre de Troyes, au Canada depuis moins d'un an, mais qui rachète son peu d'expérience pour ces sortes d'expéditions par une force physique extraordinaire, une volonté de héros, le don du commandement. Sous lui cinq officiers brillants: trois des frères Le Moyne, les sieurs de Sainte-Hélène, d'Iberville et de Maricour, alors l'orgueil de la jeunesse; leur beau-frère, le jeune Zacharie Robutel, sieur de la Noue, Ignace Juchereau, Duchesnay de Saint-Denis. Sainte-Hélène a 27 ans, d'Iberville 25, Maricour 22, la Noue, 21 ans. Dans cette troupe d'élite, nommons encore François de Chavigny de la Chevrotière, Gédéon de Catalogne, Pierre Allemand, commissaire des vivres, pilote, géographe, le sieur de Saint-Germain, capitaine des guides, enfin l'aumônier de la troupe, le jésuite Silvie. Pierre Allemand et le Père Silvie ont déjà fait, par d'autres routes, le voyage à la baie d'Hudson; le premier en 1682, en qualité de pilote au service

de Chouart et Radisson, puis en 1684 avec M. de la Martinière; le second y est allé d'abord par terre au temps de sa mission à Tadoussac, puis en 1684, lui aussi avec M. de la Martinière. Un troisième, le sieur de Saint-Germain, connaît fort bien la route que l'on va prendre. Seigneur depuis 1682, au bout de l'île de Montréal, Pierre Lamoureux, sieur de Saint-Germain, qui méritera plus tard d'être appelé « le plus fameux traiteur du pays », avait déjà, en 1673, un poste de fourrure sur l'une des branches de l'Abitibi.

L'expédition quitte Montréal dans les derniers jours de mars. Le Chevalier et ses hommes<sup>1</sup> entreprennent de remonter l'Outaouais jusqu'à la fourche de la Mataouan et du Témiscamingue, pour, de là, gagner la hauteur des terres et descendre à la baie James d'aujourd'hui par la rivière Abitibi. Ils ont choisi cette route, de préférence à celles du Saguenay et du Saint-Maurice, parce que plus solitaire, moins suspecte à l'ennemi. Ils partent à la glace fondante. Les matins de gelée, le chevalier de Troyes sonde à la pointe de l'épée le cristal fragile. Les bains glacés se multipliant, on renvoie les bœufs qui charrient sur des traînes une partie du bagage. Cinquante traînes sauvages tirées par des chiens portent les vivres, les munitions, soit 2,000 livres de lard, 8,000 de biscuits, 1,000 de riz, 120 minots de blé d'Inde et de pois pesant environ 6,000 livres,

---

<sup>1</sup> Veut-on connaître l'habillement des trente soldats ? Pour chacun, un « capot de drap bleu galonné, deux chemises, un tapabord, une camisole de drap rouge, deux paires de bas ou mitasses, une paire de souliers français, deux paires de souliers sauvages, un caleçon de molton ».

250 livres de jambon; outre les armes des trente et un soldats, 130 fusils et leurs fourreaux, 50 pistolets, 100 baïonnettes, 50 grenades, 60 épées ou sabres, deux carabines virolées, 1,500 livres de poudre, 4,500 de plomb, 80 grandes haches, 150 moyennes, 100 pioches, pelles et bûches, 50 paires de raquettes, 100 livres de camphre et de soufre, 60 flambeaux avec camphre et soufre, 1,200 livres de tabac. Trente-sept traîneaux portent, pour leur part, les trente-cinq canots et avirons dont l'on se servira, la débâcle venue. Elle se déchaîne, le 5 avril, au Long-Sault où l'on campe deux jours. Sur la rive, une ruine apparaît, qui dresse, sur la grand'route, comme un portique d'héroïsme. Après 26 ans, le souvenir n'est pas perdu de l'immolation de 1660. Le chevalier de Troyes le note, en son *Journal*: des « vestiges » subsistent encore du fortin où « dix-sept françois soutinrent pendant les anciennes guerres des Iroquois, l'effort de sept cents de ces barbares . . . »



Alors chiens et traînes renvoyés, commence la montée en canot du fougueux Outaouais: cent lieues de route de Montréal à la fourche de la Mataouan, 400 milles d'après d'autres. La rivière s'en vient grossie par le dégel, débordante, enserrant et poussant en désordre l'armée de ses blocs de glace, élevant, ici et là, de redoutables embâcles. Sur terre, souvent les portages sont impraticables. Force est de haler les canots à la perche, ou l'amarre au poing, dans l'eau froide jusqu'à la ceinture, jusqu'au cou, et, certains jours et malgré le froid excessif, plus souvent à

l'eau qu'en canot. Montée harassante où, du soir au matin, à peine les solides gaillards franchissent-ils parfois une lieue et demie. Pas moins rude l'épreuve des portages. De ces portages, il y en a de quelques centaines de pas; il y en a d'autres d'un quart de lieue, d'une lieue et demie, de deux lieues où, canots et bagages sur le dos, il faut gravir coteaux après coteaux, passer même des montagnes. Dans le sentier étroit, barré d'« épais-fredoches », d'arbres écroulés, enchevêtrés, impossible de transporter à la fois plus que la charge d'un canot. La troupe s'en va quand même bon train, apparemment infatigable, disposée en trois brigades et par groupes forcément séparés. Rapides et portages s'enfilent les uns après les autres, déjà baptisés ou baptisés bientôt de jolis noms: portage de la Chaudière, portage des Chênes, portage des Chats, portage des Petites-Allumettes, portage des Grandes-Allumettes, rapides des Calumets, rapides des Joachims, rapides de la Roche-Capitaine, rapides des Grelots. Ballottés comme des feuilles de papier, dans les roulis, coincés entre les blocs de glace et la rive pierreuse, les frêles canots d'écorce de bouleau se crèvent, se rompent, sont emportés dans les tourbillons. Les hommes s'en tirent à peine mieux. Cependant, au rapide de la Chaudière, quatre au plus, malades ou blessés, s'en retournent à Montréal. Les trois frères Le Moyne qui rivalisent à qui accomplirait les plus téméraires exploits, vont et viennent, aidant, stimulant les retardataires. Sainte-Hélène, à la tête de sa brigade, va le plus ordinairement de l'avant, dans le rôle

d'éclaireur ou de batteur de marche. D'Iberville conduit l'arrière-garde. Chargés, lui et ses frères, du commandement des gens du pays, mieux que tous autres, ils obtiennent l'esprit de discipline, la seule qualité, selon de Troyes, qui « manque à la valeur naturelle des Canadiens ». Maricour et la Noue, déjà réputés les meilleurs canoteurs du pays, dédaignent parfois les portages, jettent intrépidement leurs canots dans les bouillons et les remontent ou les descendent par des prodiges de muscles et d'aviron. A ce jeu, Sainte-Hélène, Maricour, la Noue, viennent à deux doigts de se noyer. D'Iberville entreprend de sauter les fameuses Chutes-aux-Iroquois; son compagnon s'enfonce dans les remous pour ne plus reparaître; lui-même ne doit son salut qu'à son sang-froid et à son adresse d'émérite nageur. Et l'on va, l'on va sans cesse, par le chemin sans bout, sous la pluie, sous le vent, le visage, certains jours, cinglé par les rafales de neige. Les 11 et 13 mai il neige à la fourche de la Mataouan; il neige encore le 13 juin en Abitibi. Un autre jour, au cours d'un portage, un feu de forêt, poussé par un vent violent, passe en furie à la crête des arbres, gagne les marcheurs, leur barre le chemin; le chevalier de Troyes a sa manche de chemise brûlée. Petites misères qui n'empêchent pas ces braves de s'amuser. Le 1er mai, ils plantent un *mai* avec salve devant la tente de leur commandant. Le 5, le long de la rivière creuse, les vétérans, parmi les voyageurs, ainsi le veut la coutume, administrent le « baptême », c'est-à-dire une généreuse aspersion d'eau, aux novices qui n'ont pas

encore dépassé ce point de l'Outaouais et qui refusent de promettre une messe à sainte Anne. La troupe n'oublie point, non plus, de prier. Chaque fois que la chose est possible, le père Silvie dit la messe. Le jour de Pâques, on chante, sous le bois, une grand'messe solennelle où chacun s'acquitte de ses dévotions. Le commandant a déjà fait élever, sur une pointe du Long-Sault, une croix « que l'on découvre de bien loin ». Quelques jours plus tard il en fait dresser une autre sur la pointe de la fourche de la Mataouan. Pour rapide que soit leur course, ces Français ne traversent point ce pays du nord sans rien soupçonner de sa richesse. Au Témiscamingue de Troyes va en personne reconnaître une mine de plomb. Il note qu'à cinquante lieues en deçà « de la hauteur de la terre », les terres sont « partout assez belles ». On décide même de planter là un autre jalon de l'avance française. Du 3 au 5 juin, le commandant fait bâtir, sur une éminence au bord du lac Abitibi, un fort de pieux flanqué de quatre petits bastions dont il confie la garde à quatre de ses hommes.

Ce fort marque la quatrième étape du voyage. A la fourche de la Mataouan a commencé la deuxième, à travers un pays moins connu, d'une solitude plus pesante. Sur une île du lac Témiscamingue, île aujourd'hui rongée par les eaux, ils ont atteint la troisième: un poste de traite établi là depuis 1679 et que les voyageurs trouvent habité par quatorze Français. Au delà, s'étend l'immense forêt du nord, forêt plus triste, plus silencieuse, où ils ne croiseront plus que des

Indiens isolés. Plus qu'ailleurs la petite troupe dut éprouver la sensation des explorateurs lancés à travers les grands bois, sensation d'une puissance maléfique qui, à mesure qu'elle happe les hommes, s'applique, par derrière, à refermer la route sur eux. Le 31 mai, ils touchent à ce qu'ils appellent « la hauteur de la terre ». La marche s'accélère. Les rapides et les portages ne sont ni moins nombreux, ni moins rudes; mais le courant emporte les canots. On fait des journées de dix, quinze, dix-sept lieues. On se hâte pour se trouver à la Baie avant l'arrivée des vaisseaux d'Europe. En un jour on traverse, presque d'un bout à l'autre, le lac Abitibi, pour retomber, le 7 juin, dans la rivière du même nom. La rivière qui « descend aux Anglois », se disent-ils, tout joyeux. Dans une course de 240 milles, elle descend en effet à la baie James. Rivière fougueuse, accidentée, Troyes et les siens ne manquent pas, on peut bien le penser, d'admirer, à son Grand-Portage, le superbe canon qu'elle forme, canon de 30 à 40 verges de largeur et si escarpé et si verticalement coupé que, d'en haut, l'œil n'aperçoit pas le lit de l'eau.



Le 18 juin, halte d'importance. Un ordre du chef commande la mise en garde, les préparatifs d'attaque: le premier fort n'est plus qu'à une journée de marche, à la rencontre de la Monsoni (Moose) et de l'Abitibi. Les instructions écrites de Denonville n'autorisent point la prise des forts anglais. Le gouverneur en aurait-il donné d'autres verbalement? Le chevalier de Troyes aurait-il

interprété largement ses instructions? On se prépare à un assaut. Repéré par d'Iberville et le sieur de Saint-Germain, au milieu d'un désert de vingt arpents environ, le fort est imposant: une enceinte formée par une palissade de dix-sept à dix-huit pieds de hauteur disposée en quatre courtines de 130 pieds chacune, flanquées d'autant de bastions, tous munis de canons; au centre, une redoute à trois étages, surmontée d'une terrasse garnie d'un parapet et munie de canon pour balayer en cavalier les approches du fort. Telle est la position à enlever. De Troyes n'a nul besoin d'exciter cette poignée d'hommes qui arrivent d'une course épuisante de trois cents lieues. Il retient à grand'peine, raconte-t-il, « la fougue de nos Canadiens ». C'est le matin, à la première aube. En un clin d'œil, Sainte-Hélène, d'Iberville, Maricour, la Noue, Pierre Allemand escaladent la palissade, tombent dans l'enceinte, l'épée à la main. Un bélier, amené par de Troyes, enfonce la porte du fort. La troupe entière fait irruption. Le bélier s'attaque alors à la porte de la redoute. D'Iberville se jette par l'entrebâillement. Un Anglais referme la porte sur lui. Le fils Le Moyne, « chamaillant hardiment de son épée », ferraille, tire du fusil. Un autre coup de bélier démolit cette fois la porte tout de bon; chacun s'y précipite, l'épée au poing, pour se trouver en présence de dix Anglais en chemise qui demandent quartier. La prise du fort s'est effectuée en une demi-heure.

Une semaine plus tard, le 25 juin, de Troyes se met en route avec « soixante bons hommes », vers le fort Rupert. Il emmène avec lui Sainte-

Hélène et d'Iberville. Le fort est à quarante lieues, au fond de la baie de Rupert, à l'embouchure de la rivière de ce nom. On prend cette route, parce que ce poste, a-t-on appris, est moins bien défendu que le fort de Quichitchouane. Et de Troyes espère y capturer un vaisseau qui facilitera la troisième opération. Les canots partent donc, chargés de tout un attirail de siège, pics, pioches, pelles, deux petits canons. Le 1<sup>er</sup> juillet, à travers les glaces parfois et par un froid d'hiver, les quarante lieues sont franchies. Sainte-Hélène, encore envoyé à la découverte, repère un fort assez semblable à celui de Monsoni, et, sur la rive, à une demi-portée de pistolet, le vaisseau. Sur les deux, de Troyes décide une attaque simultanée. D'Iberville, avec treize hommes en deux canots, ira prendre le vaisseau; Sainte-Hélène, à la tête d'un autre détachement, enfoncera, à coups de bélier, la porte du fort. De Troyes, avec le reste de la troupe et ses deux canons, se tiendra prêt à soutenir l'action. C'est au petit jour. Et « ce qui est de meilleur », écrit encore ici de Troyes, ce sont « tous nos gens fort animez ». Sous le bélier la porte s'écroule. Une pluie de balles crible les fenêtres, les embrasures, les meurtrières. Un assaillant grimpe sur le haut de la redoute, jette dans la cheminée une poignée de grenades. A ce moment les deux canons mêlent leur musique à celle des fusils, font d'inquiétantes trouées dans la porte de la redoute. Le commandant du fort n'en exige pas davantage: il se rend avec ses trente hommes. Pendant ce même temps, d'Iberville, avec sa petite troupe,

aborde le vaisseau. Un coup de fusil tue la sentinelle endormie, sur le pont, dans sa couverture. Pour éveiller l'équipage, on frappe du pied. D'un coup de sabre, d'Iberville abat le premier qui essaie de monter l'escalier. Mais, déjà, à coups de hache, ses hommes ont percé la pièce occupée par les gens du vaisseau et y passent leurs canons de fusils. Les Anglais demandent quartier. Parmi les prisonniers se trouve le sieur Bridgar, hier commandant au fort Monsoni, et qui s'en allait assumer la même fonction au fort Quichitchouane.

Le 9 juillet, le fort de Rupert, en grande partie rasé et brûlé, et les dépouilles, y compris cinq pièces de canon de fer, chargées sur le vaisseau capturé, de Troyes donne le signal du retour. Le commandant a voulu revenir en canot; il n'arrive à Monsoni que le 16 ou 17 juillet, après avoir pensé mourir en chemin de misère et de faim. Le troisième fort, le fort Quichitchouane ou Albany, dans la direction de l'ouest, à trente lieues, reste à prendre. La troupe chemine en canots, le long de la baie, sans guide cette fois, suivie au large par le vaisseau qui, monté par d'Iberville et Pierre Allemand, bat le pavillon de la compagnie anglaise. Sainte-Hélène est encore dépêché en éclaireur. Le fort Albany, situé dans un coude de la rivière, est le plus imposant des trois forts anglais, le plus puissamment armé: deux grands corps de logis, de pièces sur pièces, l'un du côté de la rivière, l'autre du côté du bois, faisant la courtine sur l'avant et l'arrière; sur les deux autres flancs et pour relier les deux logis,

de grosses palissades garnies de pointes de fer; quatre bastions couronnés d'une plate-forme, chacune portant quatre canons; puis encore des canons à chaque porte des courtines, sans compter les autres pièces disposées aux divers étages des flancs.

Place redoutable. Comment la prendre? Épuisés par la fatigue et le froid, sans vivres par la faute du vent qui retient au large le vaisseau d'Iberville, les hommes du Chevalier « tombent sur les dents ». De Troyes essaie de s'en tirer par une sommation. Il somme le commandant anglais d'avoir à remettre en liberté trois Français retenus prisonniers, et de rendre la place. Une réponse équivoque est tout ce qui lui arrive. Force est d'entreprendre un siège. A coups de hache dans la terre gelée, on dresse une batterie pour huit canons, pendant que Sainte-Hélène, Maricour, par une fusillade nourrie, tiennent en respect les assiégés. Cependant le navire qui contient à son bord canons et vivres, est toujours au large. La troupe ne se nourrit que de « persil de macédoine ». En leur détresse, ces braves gens se souviennent qu'ils ne sont plus qu'à quelques jours de la fête de sainte Anne. Sur la proposition de leur commandant, ils récitent les litanies de la sainte, font vœu, si elle leur est secourable, de fournir chacun quarante sous pour la réparation de son église de Beaupré; ils s'engagent même à y porter le pavillon arboré sur un des bastions du fort anglais. Miracle. Le vent change; le bateau entre dans la rivière; la batterie est prête à ronfler. En moins d'une heure plus de cent quarante

volées s'abattent sur le fort. Les Anglais qui n'ont pas riposté, jugent plus prudent d'offrir la reddition. Cinquante hommes, ayant à leur tête d'Iberville, s'accordent le plaisir d'entrer dans le fort tambour battant.



En toute hâte, le chevalier de Troyes pourvoit au rapatriement des Anglais, laisse à la conduite des affaires dans la baie d'Hudson Sainte-Hélène, Iberville, Maricour, la Noue et quarante hommes. Le 19 août, pressé par le manque de vivres, — il ne reste plus qu'un peu d'orge germée et cinq livres de lard pour chaque homme, — il reprend par terre, et à grandes enjambées, le chemin de Québec. Il est de retour au commencement d'octobre. En six mois, les hommes aux jarrets de fer qu'il ramenait avaient fait, en canot et à pied, une course de près de deux mille milles.

Lionel GROULX, ptre

### Nouvelle adresse de l'ACTION NATIONALE

Vous allez peut-être nous envoyer aujourd'hui votre réabonnement ou votre commande d'Actualités. Dans ce cas, veuillez tenir compte du fait suivant:

La rédaction et l'administration de la revue étant centralisées, l'ACTION NATIONALE n'aura plus qu'une seule adresse postale: C. P. 133, OUTREMONT, P.Q.

Comme par le passé, on pourra communiquer avec le directeur de la revue à son domicile privé: 415, avenue Stuart, Outremont, P.Q. Téléphone CRescent 2221.

## Noyé dans un canal ?<sup>1</sup>

Serait-ce par hasard le destin du seul pays français de l'Amérique du Nord ? C'est cette question qui m'est tout de suite venue à l'idée quand m'arriva la nouvelle que la canalisation du Saint-Laurent était chose décidée. « Vous exagérez », me dira-t-on. Je l'espère ! Aussi n'est-ce pas catégoriquement que j'entends écrire sur un sujet aussi hautement technique, à portée aussi formidable, aux conséquences aussi incalculables. Mais si l'aventure allait mal tourner, qu'advierait-il de Montréal et, en définitive, de la province de Québec ? Ne serions-nous pas de nouveau menacés d'une émigration en masse de notre population ? Et si cela allait se produire, n'ai-je pas raison de m'inquiéter de notre avenir comme groupe capable de vivre sa vie nationale propre, une vie nationale intense ?

Dans la mesure où la canalisation du Saint-Laurent ne tuera pas le Canada lui-même et ne le jettera pas dans les bras des États-Unis, c'est à l'avenir de Montréal que se ramène le problème. Et il suffit que Montréal soit menacée pour que la Province le soit, puisque plus d'un tiers de sa population et 59% de la production industrielle nette y sont concentrés.

---

<sup>1</sup> Cet article de l'un des directeurs de la Ligue d'Action Nationale n'engage que lui et non la Ligue elle-même. Nos lecteurs savent déjà que trois autres de nos directeurs, MM. Chaloult, Hamel et L'Heureux, ont pris une position contraire.— La R.

Or qu'est-ce que Montréal ? Demandons-le à des spécialistes, qui n'en parlent d'ailleurs pas du tout en fonction du problème de la canalisation, afin qu'on ne me taxe pas de « tirer la couverture de mon côté ».

### Qu'est-ce que Montréal ?

Montréal, c'est avant tout un port.

« Sans son port à la fois maritime et fluvial, écrit M. Benoît Brouillette,<sup>1</sup> Montréal serait une ville industrielle médiocre. On n'y trouve ni combustible, ni matières premières en abondance. Le charbon est importé des États-Unis, de la Nouvelle-Écosse et même d'outre-mer. Le pétrole vient encore de plus loin. Beaucoup de matières manufacturées à Montréal viennent d'en dehors de la province de Québec, souvent même de l'étranger ». Aussi, nous dit M. Brouillette dans un autre article,<sup>2</sup> « beaucoup d'industries manufacturières pour ne pas dire la plupart, se sont établies près du port pour recevoir leur combustible et leurs matières premières par eau et expédier leurs produits ».

Sans doute, ce n'est pas là le seul facteur favorable. Il y a celui que M. François Vézina illustre dans une citation que nous donnons plus loin — Montréal, lieu de passage — et aussi d'autres que M. Brouillette voit fort bien :

« Les facteurs favorables au développement industriel de Montréal furent, outre la présence du port, la main-d'œuvre abondante, l'électricité . . . enfin la présence de capitaux dans la place de finance la plus importante du pays. »<sup>3</sup>

Mais MM. Vézina et Brouillette s'accordent pour constater que le grand facteur du développement de Montréal, c'est le port :

<sup>1</sup> *L'Actualité économique*, juin-juillet 1938, « Le développement du port de Montréal », p. 202.

<sup>2</sup> *Idem*, mai 1935, « Le port de Montréal », p. 134.

<sup>3</sup> *Idem*.

« La fonction industrielle du port de Montréal, écrit M. Vézina,<sup>1</sup> est devenue quelque chose de primordial. L'industrie montréalaise a pris une telle ampleur, surtout au xxe siècle, qu'elle déborde la plaine où elle est installée. Elle est parvenue, dans certains cas, à s'assurer par tout le pays une situation de quasi-monopole, et dans d'autres une supériorité manifeste sur ses concurrents. Ainsi on y produit 60% du matériel roulant de chemins de fer de tout le Dominion, 25% des appareils électriques, 40% des constructions maritimes, 35% des chaussures en cuir, 45% de la confection pour hommes, 35% des fourrures, 35% de la bière, 22% des confiseries et biscuits, 23% des cafés et épices (préparation), 80% des filés de coton mais 22% seulement des tissus, 40% des sacs en coton et en jute, 75% des cigares, cigarettes et tabacs à fumer, 45% des peintures et vernis, 50% du ciment, 40% du caoutchouc (chaussures comprises), 32% des produits pharmaceutiques, etc.

« Ce qu'il faut souligner encore une fois, c'est que cette vie industrielle intense est liée à la vie du port et de façon très étroite, ainsi que le montre M. Benoît Brouillette, dans une étude sur le port de Montréal parue dans l'*Actualité économique* en 1938: « C'est la présence d'un port à la fois maritime et fluvial, écrit-il, qui explique le développement de « la plupart des manufactures situées sur les rives du fleuve et « du canal Lachine. Mais le port exerce une influence considérable, quoique très difficile à apprécier, sur le développement des autres industries de la ville qui n'ont pas besoin « d'être situées près de lui ou qui ne peuvent s'y établir « faute d'espace. » (. . .) Sans doute Montréal a-t-il certains autres avantages que son port, et notamment la force motrice électrique abondante, mais c'est le port qui domine tout, l'industrie, le commerce et jusqu'à un certain point la finance. »

Donc pas de doute possible, c'est en très grande partie à son port que Montréal doit d'être à peu près tout ce qu'elle est. Cela se retrouve d'ailleurs dans son évolution historique: « . . . à mesure que le commerce du port a grandi, montre encore M. Brouillette,<sup>2</sup> Montréal est devenue une ville de plus en plus industrialisée. Il est

<sup>1</sup> *L'Actualité économique*, mars 1941, « La région du Saint-Laurent », p. 425. Les soulignés, ici et ailleurs, sont de nous.

<sup>2</sup> *Op. cit.* note 1, page 288, p. 201.

tout naturel de voir une relation de cause à effet entre les deux phénomènes.»

### Pourquoi Montréal est ce qu'elle est

Mais pourquoi la finance, qui nous venait de l'étranger, principalement de l'Angleterre jusqu'en 1914, a-t-elle élu domicile à Montréal, dans la française province de Québec, et y a-t-elle créé des industries plutôt que de se réfugier dans la plus chaude et plus loyale Toronto? En un mot, pourquoi le site de Montréal a-t-il été choisi, plutôt que celui d'un endroit quelconque du lac et de la province d'Ontario, pour en faire le plus grand port et le plus grand centre industriel du Canada? « Sans aucun doute parce qu'on n'a pas pu faire autrement », me répondra à priori n'importe quel Canadien français qui connaît son histoire. Et il aura raison. Comment cela s'est-il trouvé? Laissons encore parler les spécialistes.

« L'île de Montréal, écrit François Vézina,<sup>1</sup> est située au confluent de la rivière Outaouais et du Saint-Laurent, au point où, à l'époque de Cartier, puis de Champlain et de Maisonneuve *cessait la navigation sans obstacles et sans portage*. Des rapides barrent ici la route vers l'ouest. Au delà, la route fluviale se prolonge avec les Grands Lacs jusqu'au milieu du continent. Quant à la rivière Outaouais, elle ouvre l'accès à la région septentrionale et au royaume des bois et des lacs. L'île apparaît donc au premier coup d'œil comme un lieu de passage dont *la valeur s'accroît du fait que les difficultés forcent le voyageur à s'y arrêter*. De cet arrêt obligatoire est né le négoce, le commerce des fourrures d'abord, puis du bois et aujourd'hui d'une infinité de produits. »

Et M. Brouillette:<sup>2</sup>

« Le site du port s'explique facilement. C'est un lieu de transbordement forcé des marchandises des navires de

<sup>1</sup> *Op. cit.* note 1 page 289, p. 423.

<sup>2</sup> *Op. cit.* note 2 page 288, p. 113.

mer aux navires fluviaux ou aux autres modes de transport. En effet, les rapides de Lachine empêchent toute navigation vers l'amont, sauf celle qui s'engage dans les canaux du Saint-Laurent, dont la profondeur actuelle est entre 12 et 14 pieds.» (En aval, le chenal est creusé à 30 pieds.)

Comment ces transbordements nécessaires ont-ils créé le port de Montréal, tel que nous le connaissons, avec sa vie industrielle ? D'abord en ce que toutes les exportations venant de l'ouest du pays et descendant par les Grands Lacs doivent s'arrêter à Montréal, y être entreposées et y attendre, après avoir été transportées par les bateaux des Lacs, les océaniques qui leur feront faire le grand voyage : c'est Montréal, port de transit ; la situation est la même, en sens inverse, pour les importations, mais la chose est en fait beaucoup moins importante, avec toutefois une tendance à grandir.<sup>1</sup> Pour Montréal industrielle, c'est un peu plus complexe et cela tient non seulement au transbordement à Montréal même, mais aussi à l'état du fleuve en amont et aux transbordements supplémentaires qu'il engendre. En vue d'atteindre les ports des Grands Lacs, le combustible ou les matières premières passeraient, à Montréal, des océaniques aux petits cargos capables de s'engager dans la série des canaux de 14 pieds, puis de nouveau dans les grands bateaux qui naviguent sur les Lacs. Il résulterait de ces manipulations des frais élevés, qui aggraveraient le prix de revient, surtout quand les produits manufacturés sont destinés à l'exportation et doivent suivre le même chemin au retour. C'est à l'abri de cette sorte de tarif pro-

---

<sup>1</sup> *Op. cit.* note 2 page 288, pp. 125 et 129.

tecteur contre l'Ontario que Montréal doit sans aucun doute une forte partie de sa structure industrielle, cette partie même vraisemblablement qui en fait la métropole du Canada. Afin de produire à meilleur compte, les industriels et les capitaux se sont concentrés à Montréal, dernier port de l'intérieur ayant librement accès à la mer; ils sont ainsi en mesure de vendre meilleur marché à l'exportation et même à l'intérieur, par suite, dans certains cas, d'une économie de frais de transport sur un produit moins lourd une fois transformé . . . à condition qu'il ne soit pas trop volumineux. Cette préférence accordée à Montréal à cause de son port terminus attire la main-d'œuvre, crée un grand marché local, encourage la naissance d'autres industries, contribue à y faire converger les voies de chemin de fer et les routes, y active les opérations financières. Bref, elle fait de Montréal ce qu'elle est. Sans doute, est-ce là simplifier le problème de la localisation des industries; d'autres facteurs interviennent qui expliquent la naissance du centre industriel ontarien; d'autres aussi jouent à Montréal; de l'importance de celui qui nous occupe ici dépend l'avenir de Montréal si les partisans de la canalisation voient leur entreprise couronnée de succès.

### Le rôle de la canalisation

Quel est, en effet, le rôle de la canalisation, sinon de faire disparaître les obstacles naturels qui rendent obligatoire l'arrêt des océaniques à Montréal? Encore ici consultons les spécialistes qui la préconisent et voyons ce qu'ils en attendent.

L'objectif même nous dit M. Tom Ireland, en est, de réduire les frais de transport par la suppression des transbordements qui rendent actuellement trop onéreuse la route du Saint-Laurent.

« Quant à ce qui se produira si le fleuve Saint-Laurent est amélioré, selon les plans, pour fins de navigation, ce sera d'élargir et d'allonger suffisamment les canaux, écluses et chenaux entre Montréal et le lac Supérieur pour accommoder les gros cargos océaniques et leur permettre de porter leur charge jusqu'à la tête des Grands Lacs, et d'y aller tout droit sans avoir à subir le fractionnement des lots dans des bateaux plus petits. Cela permettra également aux gros vaisseaux des lacs de venir tout droit à Montréal pour y décharger. Une fois la canalisation terminée, ces bateaux, actuellement réduits à la navigation sur les Lacs, n'obligeront plus qu'à un transbordement, celui de Montréal; mais en plus de cela, la canalisation ne rendra nécessaire qu'un chargement » (donc excluant le transbordement à Montréal) « des marchandises à destination de l'Europe au lieu de trois auparavant. Dans ce canal de 27 pieds de profondeur, les vapeurs passeront au nez des stations de transbordement qui transforment actuellement les profits en frais et en retards . . . Ainsi 75% de tous les navires océaniques capables de naviguer dans ce chenal de 27 pieds de profondeur pourront recevoir directement des chargements à destination de l'autre côté de l'océan. »<sup>1</sup>

Et voici ce que dit M. Alfred Ritter, spécialiste en questions de transport maritime, dans un livre qu'a publié la *Great Lakes-St. Lawrence Tidewater Association*:

« Le chenal du Saint-Laurent et des Grands Lacs sera une extension des routes océaniques actuellement existantes. De par ses fonctions mêmes, ce ne sera pas une voie maritime intérieure, mais une route maritime océanique. Son effet sera de créer une nouvelle côte océanique en assurant aux vaisseaux de mer un accès direct à l'un des plus riches districts agricoles et industriels du monde. Comme la côte de l'Atlantique, du Golfe et du Pacifique, les rives des Grands Lacs vont inévitablement devenir une nouvelle base océanique, d'où radieront des voies de chemins de fer, des voies maritimes intérieures et des routes terrestres tributaires. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *The Great Lakes-St. Lawrence Deep Waterway to the Sea*, G. S. Putman & Sons, N.Y., 1934, p. 43.

<sup>2</sup> *Great Lakes-St. Lawrence Ship Channel*, 1925, p. 232.

Enfin, M. C. P. Wright, après avoir abondamment cité le rapport de la *International Joint Commission* de 1920-21, résume ainsi l'opinion de tous ces experts sur le rôle de la canalisation :

« Ainsi la Commission envisage, de toute évidence, la canalisation bien plus comme un moyen de permettre aux navires océaniques d'entrer dans les Grands Lacs que comme un moyen d'amener les gros navires des Lacs jusqu'à Montréal. »<sup>1</sup>

Donc aucun doute là-dessus, ce que les partisans, du moins les partisans américains et aussi ontariens de la canalisation escomptent, c'est de voir les océaniques qui s'arrêtent actuellement à Montréal continuer leur route jusqu'aux ports des Grands Lacs. Si l'on veut bien, de plus, comparer ce que nous disons précédemment de Montréal, aux espoirs que fonde M. Ritter sur les rives des Grands Lacs, l'on se rendra vite compte que, dans leur esprit, la canalisation permettra en somme à celles-ci d'assumer les fonctions cardinales de celle-là. Que devient alors Montréal, tant pour ce qui est de l'activité même de son port de transbordement que de la fonction industrielle qui en découle ?

### L'avenir du port de Montréal

La fonction de transit du port de Montréal, due à sa situation de port terminus à l'entrée d'un arrière-pays d'une grande richesse et d'une grande activité, constitue l'un des principaux facteurs de son succès. Les marchandises exportées qui y passent « viennent de l'arrière-pays et

<sup>1</sup> *The St. Lawrence Deep Waterway*, McMillan, 1935, p. 59.

souvent de très loin à l'intérieur,»<sup>1</sup> le blé étant la principale. Elles y arrêtent parce qu'elles doivent obligatoirement le faire, pour les raisons déjà exposées précédemment; et c'est jusqu'ici ce qui a fait la fortune du port de Montréal. « Le port de Montréal a toujours été un lieu de transbordement nécessaire. C'est justement cette fonction lucrative que les Commissaires du port essaient de développer par tous les moyens.»<sup>2</sup> Quand les bateaux passeront au nez de Montréal, comme nous le disait tantôt M. Ireland, pour aller se charger directement de grain à Duluth, à Port-Arthur ou à Chicago, que deviendra cette fonction lucrative ?

M. Ireland lui-même — et tous les autres partisans du projet, qui tenaient plutôt, évidemment, à endormir l'opposition de Montréal — prétendent qu'elle n'est pas menacée.

« Loin de perdre sa prééminence en matière de commerce des grains, écrit-il, Montréal y gagnera à cause de la diminution des taux de transport depuis les Grands Lacs jusqu'à ses éleveurs. A cause de cela, le commerce d'une plus grande région de l'arrière pays sera intéressé à utiliser cette route et il en résultera une diversion, vers la route Saint-Laurent-Montréal, d'une bonne partie du blé qui sort actuellement par Buffalo et par New-York.»<sup>3</sup>

Mais en quoi Montréal va-t-il profiter de cette diversion, si les bateaux doivent seulement

---

<sup>1</sup> Benoît Brouillette, *op. cit.* note 2 page 288, pp. 125 et 129.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 126.

<sup>3</sup> *Op. cit.* note 1 page 293, p. 108.

lui passer au nez, comme tous les auteurs s'acharnent à le démontrer en exposant, notamment en matière de grain, les avantages de la canalisation ?

Ici on rencontre les partisans montréalais de la canalisation, qui estiment que notre port profitera du projet pour des raisons du genre de celles que fournit M. Ireland mais avec plus de logique; ils n'ajoutent pas foi à tous les espoirs des « canalisants » de la région du Mid West américain et ne croient pas que les océaniques utiliseront les canaux. Les navires qui viennent à Montréal, disent-ils, exploitent pour la plupart des lignes régulières;<sup>1</sup> ils doivent arriver et partir à date fixe; ils n'oseront pas prendre le risque des retards que leur peut imposer le passage dans les canaux. La canalisation aura donc pour effet de permettre aux grands bateaux des Lacs de venir directement effectuer leur déchargement à Montréal, ce qui, en réduisant les frais, augmentera beaucoup la quantité des marchandises qui seront transbordées à Montréal. Les Commissaires du port favorisent la canalisation pour cette raison.<sup>2</sup>

Notons tout de suite que cela ne vaudrait guère pour le commerce des grains, dont 68% s'effectuent par *tramps*, ou bateaux-vagabonds sans horaire fixe.<sup>3</sup> Or les océaniques de ce type, pour qui les retards ont beaucoup moins d'importance, n'auraient aucune difficulté à remonter jusqu'à Duluth.

<sup>1</sup> Benoît Brouillette, *op. cit.* note 2, page 288, pp. 123 et 124 (renseignement de M. Paul Leclaire, alors ingénieur du port).

<sup>2</sup> *Idem*, p. 126.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 125 (pourcentage relevé par sir Alexander Gibb, dans son *National Port Survey*, 1931-32).

« Les navires océaniques tirant moins de 25 pieds d'eau pourront presque aussi facilement prendre un chargement à Duluth pour Liverpool qu'ils le peuvent à Montréal ou dans aucun port de l'Atlantique, et cela à un coût bien plus bas pour l'expéditeur que sous le régime actuel. »<sup>1</sup>

Ils n'attendraient même que cela nous dit le même auteur et, en exemple, il apporte le fait que déjà de petits océaniques capables de s'engager dans les canaux actuels déchargeraient à Montréal juste la cargaison nécessaire pour les alléger à un tirant d'eau convenable et continueraient jusqu'aux Grands Lacs.<sup>2</sup>

« Si l'on tient compte du type de navigation envisagé dans le projet, écrit M. Ritter,<sup>3</sup> il n'y aura pas de difficultés importantes à l'utilisation de la voie du Saint-Laurent par des océaniques de la grandeur et du type couramment employés dans le commerce maritime. (. . .) L'histoire des transports maritimes montre que les vaisseaux pénètrent aussi loin à l'intérieur que le permettent les conditions de la navigation, si à la fin du voyage ils sont sûrs de trouver un chargement rémunérateur. La position des ports des Grands Lacs, à l'entrée du plus important district agricole et industriel du monde offre la garantie que cette condition existera. »

Sans doute, montre le même auteur, dans la partie du passage que nous avons sautée, il faudra réaménager les ports des Grands Lacs en vue de recevoir ces navires. Mais peut-on douter un seul instant que les États-Unis, qui sont les principaux intéressés ici, hésiteront à entreprendre les améliorations nécessaires ? Peut-on compter qu'ils laisseront les océaniques arrêter à Montréal, faute seulement d'équiper leurs propres ports et qu'ils nous laisseront ainsi profiter d'un service lucratif . . . dont ils paieront les frais ? Ce serait mal connaître l'esprit d'entreprise et l'ambition

<sup>1</sup> Tom Ireland, *op. cit.* note 1 page 293, page 93.

<sup>2</sup> *Idem.*, p. 95.

<sup>3</sup> *Op. cit.* note 2 page 293, p. 164.

de nos voisins que d'y croire. On n'a d'ailleurs qu'à relire le passage de M. Ritter, à la page 293, pour voir qu'ils savent déjà quel parti tirer de la canalisation . . . si les océaniques y passent comme ils le prétendent.

Quant aux lignes régulières, est-il si certain que cela qu'elles ne dépasseront pas Montréal ? Sans doute, il y a les gros paquebots et les gros cargos, pour lesquels il n'y a pas de doute à entretenir; leur grosseur même leur interdira l'usage des canaux de 27 pieds. Mais pour la majorité des cargos, l'objection n'est pas là, mais dans la rapidité et l'exactitude du service. Qu'en pense M. Ritter ?

« L'obligation de passer par les écluses du Saint-Laurent et du canal Welland et par les chenaux qui relient les lacs occasionnera des retards. En tout, cela fera approximativement 24 heures dans chaque direction (. . .) C'est un retard sans conséquence. »<sup>1</sup>

Une autre objection qui valait pour les grands cargos et qui peut valoir aussi pour les autres, c'est la nécessité pour les navires affectés à des lignes régulières de trouver, à un point, la quantité nécessaire de marchandises pour assurer leur chargement et le marché capable d'absorber le plein chargement apporté! Si pour cela, un cargo régulier devait faire le cabotage sur les côtes des Grands Lacs, il ne serait guère intéressé à y pénétrer. M. Ireland estime que l'argument ne vaut pas pour les navires de petite et de moyenne grandeur,<sup>2</sup> les plus couramment employés. Non seulement, dit-il, « ils peuvent voyager dans les

<sup>1</sup> *Op. cit.* note 2 page 293, p. 263.

<sup>2</sup> *Op. cit.* note 1 page 293, p. 92.

canaux du Saint-Laurent, mais ils sont parfaitement adaptés à cette fin. (. . .) Depuis la Grande Guerre, les lignes de cargos ont pris de l'importance et la nature même des marchandises produites et consommées dans la région des Grands Lacs indique que ce type d'océanique va s'intéresser à la route Grands-Lacs-Océan.» D'ailleurs qu'est-ce qui empêcherait les Américains d'avoir dans les Grands Lacs leur port central d'embarquement à l'usage des lignes régulières ? Pourquoi s'en remettraient-ils à Montréal ? Détroit, par exemple, ne serait-il pas parfaitement situé pour jouer ce rôle ? Le voyage Détroit-Montréal par les chenaux du Saint-Laurent, selon M. Ireland,<sup>1</sup> ne prendrait que deux jours. Au lieu d'une ligne régulière Liverpool-Montréal en 10 jours, on aurait une ligne régulière Liverpool-Détroit en 12 jours. Qu'y aurait-il d'impossible à cela ?

### L'avenir industriel de Montréal

Quoi qu'il en soit de l'activité du port, de son rôle de transbordement, la question de sa fonction industrielle, de l'avenir industriel de Montréal ne s'en trouverait pas réglée. Même si les océaniques ne remontent pas le Saint-Laurent au delà de Montréal et si seuls les bateaux des Lacs s'y rendent, la canalisation menace quand même sa structure industrielle dans une mesure qu'il ne serait pas possible d'établir sans une étude approfondie, mais dont on peut préciser les limites théoriques. Mais me direz-vous, s'il est vrai, comme le montre M. Brouillette, que Montréal sans son

<sup>1</sup> *Op. cit.* note 1 page 293, p. 95.

port serait une ville industrielle médiocre, il est non moins évident que la canalisation ne supprime pas le port; Montréal peut donc toujours l'utiliser pour recevoir les combustibles et les matières premières qui lui manquent.

Sans doute, mais à partir du moment où Montréal cesse d'être un port terminus (où, donc, les océaniques remontent au delà), à partir du moment même où la canalisation ne laisse plus qu'un transbordement à Montréal, combien d'industries vont perdre l'avantage qui avait décidé leur propriétaire à s'y établir plutôt qu'à Toronto ou à Hamilton? Combien d'industriels de l'Ontario, qui jouit par ailleurs de beaucoup d'autres avantages sur le Québec quant à la localisation des industries — combien vont se trouver mis en mesure après cela de faire une concurrence mortelle à certaines industries montréalaises? Ne croyez-vous pas qu'il y aurait eu lieu d'y penser, d'enquêter à fond sur cet aspect avant d'accepter tout projet de canalisation?

Mais non, objectera-t-on. Montréal restera une importante plaque tournante. Elle ne perd pas sa position stratégique de tête de ligne des voies de l'Outaouais et de la route lac Champlain-New-York. De plus la canalisation du Saint-Laurent va permettre la mise en valeur d'un pouvoir hydro-électrique qui va encore accentuer le progrès industriel de Montréal et de ses alentours.

Évidemment je ne dis pas que Montréal est menacée de disparaître. Elle risque néanmoins de perdre la plus importante de ses positions stratégiques: tête de ligne de la voie du Saint-Laurent.

Quant au développement électrique du Saint-Laurent, il n'est pas sûr que c'est à Montréal qu'il servira: si les autres facteurs de localisation et de marché deviennent plus favorables à l'Ontario, il est probable qu'on l'y exportera, comme on faisait d'ailleurs d'une partie du pouvoir produit à Beauharnois. Sans aucun doute, dans sa position et avec les marchés et les richesses qui l'entourent, Montréal restera un centre important; mais pourra-t-elle maintenir son rang de métropole? Continuera-t-elle d'être le centre d'industries qui approvisionnent tout le pays? de retenir les industries qui exploitent des matières premières étrangères et qui s'y sont fixées à cause des difficultés de navigation sur le Saint-Laurent en amont? ne sera-t-elle pas éclipsée par la région industrielle, plus puissamment articulée déjà, de l'Ontario? Va-t-elle, et pour des raisons identiques, être reléguée au rang de centre régional, ainsi que Québec? L'aventure de cette ville, telle que nous la raconte François Vézina,<sup>1</sup> ne manque pas de m'impressionner quant à ce qui peut arriver à Montréal. Chaque mot porte quand on lit ce texte en pensant à Montréal et à la canalisation du St-Laurent en amont.

« Québec, nous dit-il, est situé à la tête de l'estuaire du Saint-Laurent; c'est le type même du port de tête d'estuaire. A l'aval, les plus grands navires peuvent circuler, comme en pleine mer; à l'amont, commence la navigation du fleuve, plus délicate et encore interdite aux très grands navires. Cette position se renforce encore du fait de l'absence de tous rivaux à l'aval, (. . .) En revanche, Québec, a un concurrent redoutable en amont, un concurrent qui l'a éclipsé au point de vue de l'activité du trafic maritime. Économi-

---

<sup>1</sup> *Op. cit.* note 1 page 289, p. 419.

quement, Québec ne possède donc qu'une partie des avantages d'un port d'estuaire. Sa situation est inférieure à celle de Londres, de Hambourg, d'Anvers, de Rouen, de Bordeaux, qui n'ont pas de concurrents à l'amont et qui voient la navigation maritime s'arrêter à leurs quais. La situation de Québec semble donc moins favorable que celle de Montréal. Mais c'est là quelque chose de récent, qui résulte de l'intervention des hommes et de la transformation de l'outil maritime. Aux temps des voiliers, Québec était le port d'escale préféré, car la remontée du fleuve à la voile, par un chenal étroit et tortueux, était fort difficile. Si l'avènement du navire à vapeur, le creusement du chenal maritime ont fait de Montréal un véritable port maritime, il reste que, pendant deux siècles et demi, Québec a été le grand port du Canada, « la porte d'entrée et de sortie du bassin du Saint-Laurent ». La prépondérance de Montréal ne remonte guère à plus de 80 ans. En fait, la situation de Québec reste importante, plusieurs grands navires doivent y fixer leur escale. Il s'agit surtout des grands paquebots qui viennent débarquer leurs passagers au port le plus extérieur du Saint-Laurent (. . .) Québec est situé à un croisement de voies terrestres: routes des bords du fleuve et de l'estuaire ou routes de l'intérieur qui lui donnent un arrière-pays (. . .).»

Tout cela n'est-il pas plein d'analogie avec la situation de Montréal avant et après la canalisation: arrêt obligatoire des navires océaniques dû aux difficultés de la navigation en amont, d'où création d'un port d'escale important desservant tout l'arrière-pays, intervention de l'homme qui supprime les obstacles à la navigation en amont, naissance d'un rival qui s'empare des bénéfices résultant de l'arrêt de la navigation océanique aux quais d'un port terminus, situation qui continue d'être importante à cause de l'arrêt des plus gros bateaux et de la position à un croisement de routes, mais réduction d'une métropole nationale au rang de métropole régionale. Ne faut-il pas craindre que ce soit là ce qu'on écrira de Montréal dans 50 ou 60 ans? Tous les arguments qu'on apporte au soutien de la thèse d'un Montréal encore agrandi par la canalisation — augmen-

tation du commerce, de la prospérité générale qui rejaillirait sur elle — tout cela n'aurait-il pas pu servir exactement pour expliquer comment le creusement du chenal de Québec à Montréal ferait la prospérité de la première ? Et pourtant, qui prétendrait que Québec ne serait pas plus importante, si Montréal n'avait pas pu assumer le rôle qu'elle joue aujourd'hui, même si dans l'ensemble le pays eût pu en souffrir d'une certaine façon ?

La lutte entre Québec et Montréal n'avait guère d'importance au point de vue de la province et du Canada français; on n'en pourra pas dire autant de celle qu'ouvrira peut-être demain la canalisation entre Montréal et Toronto, Hamilton ou Détroit. Cette mesure suffira-t-elle par elle-même à créer un tel courant de prospérité que les progrès généraux arrivent à compenser, pour Montréal, les pertes particulières qui pourront résulter de cette lutte ? Les partisans de la canalisation le soutiennent, sans trop appuyer leurs dires sur autre chose que des impressions et des enthousiasmes, et il est certain que le projet ouvre de tels horizons nouveaux et suscite en même temps de telles objections qu'on peut en attendre les choses les plus mirobolantes ou n'en voir sortir qu'une souris. Il convient de remarquer toutefois que les perspectives du commerce du blé, sur lesquelles toute l'argumentation de la prospérité sans borne reposait, ne sont plus aujourd'hui très encourageantes. Et même si cette prospérité devait se produire, nous avons vu qu'il est loin d'être sûr que Montréal et la province de Québec en

profiteraient dans une mesure qui compenserait les pertes. La canalisation menace de centraliser encore davantage la vie économique du Canada autour de Toronto, au détriment, bien entendu, du Québec.

Alors que surviendrait-il si Montréal devait se contenter du rôle de métropole régionale ? Les progrès économiques de la région avoisinante suffiraient-ils à la maintenir à son niveau actuel par un transfert des industries ou des marchés perdus à d'autres formes d'activité susceptibles d'absorber la main-d'œuvre mise en chômage ? Ou à défaut de cela, les progrès de la province dans son ensemble seraient-ils assez rapides pour lui permettre de l'absorber et de la redistribuer ? Si oui, la canalisation aura peut-être été pour nous un bienfait en nous donnant un meilleur équilibre industriel. Sinon, comme il est à craindre, elle risque d'ouvrir, comme la politique des terres au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle ère d'émigration en masse de nos gens vers les États-Unis ou les provinces voisines. Inutile d'insister sur les dangers que cela pourrait comporter pour l'avenir du groupe français en Amérique, qui repose tout entier sur une province de Québec forte d'abord.

On aura remarqué que toute mon argumentation repose sur la thèse des spécialistes les plus enthousiastes du projet. Il y a toute une thèse adverse : la canalisation ne donnera pas les résultats attendus ; les océaniques n'utiliseront pas les canaux ; elle ne réduira pas les frais de transport autant qu'on le dit et elle coûtera plus cher qu'on le prétend, etc. Si cela devait être, évidem-

ment, nous en serions quittes pour la peur . . . et une folle dépense. Mais devant ce conflit d'experts plus ou moins influencés par des intérêts, nous devons, il me semble, nous préoccuper surtout des effets du projet si la thèse qui nous est le plus défavorable se réalisait. Aussi n'affirmons-nous pas que les dangers signalés se réaliseront certainement; nous disons qu'ils menacent et qu'ils sont tellement graves qu'avant de se prononcer, Québec aurait dû les explorer à fond.

Il est exact que l'Ontario, Ottawa et Washington pouvaient développer sans nous les parties qui les intéressent, à condition de ne pas réduire le débit du fleuve. Est-il si certain que nous gagnons à nous joindre à eux ? Voilà ce qu'une commission québécoise de spécialistes aurait pu assez bien déterminer en étudiant à fond les répercussions de la canalisation sur notre économie, à partir des réalités structurelles qui la conditionnent actuellement. « Le jeu n'en aurait-il pas valu la chandelle », puisque notre avenir national peut y être engagé. Et les avantages que nous sommes censés retirer par le développement hydro-électrique du Saint-Laurent, alors que beaucoup de nos autres rivières restent inexploitées, ne constituent-ils pas une ombre à côté de la proie que nous laissons aller ?

Il va de soi que Québec ne peut pas, de toute façon, s'opposer indéfiniment à une mesure qui se révélerait de l'intérêt général du Canada et d'un grand pays comme les États-Unis. Mais si cela doit lui coûter des bouleversements économiques et nationaux trop pénibles, il a également

le droit d'y mettre ses conditions. Encore aurait-il fallu, pour poser des conditions, préciser les dangers qui nous menacent. En même temps qu'une Commission québécoise s'y serait attelée, elle aurait peut-être découvert que les motifs politiques ont bien plus compté, dans la décision d'entreprendre la canalisation, que de véritables raisons de progrès économique. Il est même douteux que le besoin d'électricité des États-Unis pour aider l'Angleterre soit une raison sérieuse. De l'avis de gens au fait, appuyant leurs dires sur des chiffres, ni le Canada, ni les États-Unis n'ont besoin du Saint-Laurent pour cela.<sup>1</sup> Seuls les désirs d'étatisation du président Roosevelt expliqueraient tout, le reste n'étant que manœuvre habile de sa part pour amener le Canada et les adversaires américains du projet à le tolérer à la faveur des circonstances. Dans notre province, c'est ce même argument de l'étatisation qui va servir, par son côté démagogique, à le faire accepter à une population que tous nos hommes d'État avaient jusqu'ici raidie contre l'idée même de canalisation.

Pour moi, je n'y trouve qu'une maigre consolation. Je n'ai jamais cru et je ne crois pas encore que l'étatisation soit, ni philosophiquement, ni économiquement, ni socialement la formule de lutte contre les trusts qui convienne à nos besoins et à notre esprit. L'État peut intervenir et transformer sans étatiser. L'étatisation n'est admissible que comme dérogation au principe général

---

<sup>1</sup> *L'Actualité économique*, février 1940, « L'américanisation du Saint-Laurent », et décembre 1940, « La canalisation du Saint-Laurent ».

de la non-immixtion de l'État dans le champ de l'exploitation des entreprises et quand il n'y a pas moyen de faire autrement. Or j'estime que nous pouvons et que nous *devons* faire mieux.

Nous ne gagnons rien à imiter ceux qui nous entourent; nous avons, en ce pays, pour survivre, à trouver nos propres solutions aux problèmes qui se posent à nous et non à copier celles de nos voisins, qui s'inspirent, pour les établir, d'une philosophie toute différente de la nôtre. Le fait que l'étatisation de la Beauharnois nous soit imposée par Ottawa . . . sous peine de perdre huit millions de dollars, n'est d'ailleurs pas pour me rendre l'idée sympathique; ici comme dans le cas des pensions de vieillesse, on nous amène à coup de millions aux conceptions socialisantes du monde politique ou intellectuel anglo-saxon ou non catholique. Je crains fort que le résultat en soit principalement de mettre un instrument de corruption de plus à la disposition de nos partis politiques.

### Tout est-il perdu ?

Quoi qu'il en soit, même si la réponse aux questions que j'ai posées devait être défavorable à Montréal, tout n'est pas perdu. Il est encore temps, après coup, de nommer la Commission de spécialistes — de vrais par exemple — qui mettrait le temps voulu à une enquête approfondie de la structure économique de notre province et des effets possibles de la canalisation. Des faits et des conclusions qu'elle relèverait pourrait alors sortir une politique économique spécialement conçue en vue de parer aux change-

ments d'orientation que peuvent nous imposer la dégradation de Montréal du rôle de métropole du pays et de transformatrice des matières premières importées.

La situation pourrait être sans issue si la province de Québec devait s'en tenir à une vocation agricole, car il est notoire que les pays agricoles ont forcément une faible densité de population. Heureusement, comme l'a montré M. Minville,<sup>1</sup> Québec a une vocation industrielle prononcée, avec ses forêts, ses chutes d'eau, ses mines. Même, remarquait-il, qu'on a plutôt négligé l'exploitation rationnelle de ces ressources, faute de les bien connaître, pour leur préférer des industries assises sur des matières premières importées. Et il se demandait si cela nous était bien avantageux. Nous n'aurons peut-être plus à nous le demander . . . si elles doivent bientôt nous préférer l'Ontario. Mais il sera plus important que jamais de connaître à fond notre milieu et de mettre cette connaissance à la base d'une vigoureuse politique économique, en vue de sauver ce qui peut encore être sauvé. Les jours difficiles que nous allons avoir à traverser exigeront, sous peine de mort, et cette connaissance et cette vigueur.

François-Albert ANGERS

---

<sup>1</sup> « Notre avenir dans Québec est-il plutôt industriel qu'agricole ? », *Bulletin de la Chambre de Commerce de Montréal*, avril 1939.

Au disciple inconnu

## L'AVENTURE

*Je te casquerais d'amour violent . . .*  
*Ah ! je romprai tes harmonies paisibles !*  
*Ah ! je ne te laisserai plus vivre*  
*Comme un poète facile dans les livres,*  
*Et les duvets et les nids de verdure ! . . .*  
*Mais je t'appellerai pour la folle aventure*  
*Des amants ! Et je mettrai dans ta main l'épée*  
*Trempée au feu du coeur des dieux !*  
*Et tu m'apporteras, à tes dépens,*  
*Toute cette dépouille des hommes, monstres durs . . .*  
*Lève-toi, car je t'arme aujourd'hui pour la mort*  
*[fils tremblant !*

Gustave LAMARCHE, C.S.V.

## Nos enquêtes

### D'UNE CULTURE CANADIENNE- FRANÇAISE <sup>1</sup>

#### I

Votre questionnaire nous met en face de deux problèmes bien distincts quoique connexes et pratiquement inséparables. Un problème de fait et un problème de droit. Avons-nous et devons-nous ? Avons-nous tout au moins un embryon de culture canadienne-française et vers quelle étoile devons-nous l'orienter ?

Quant à savoir s'il existe un certain « style de vie » canadien-français, il me semble que la question ne se pose même pas. A partir d'une définition aussi large, l'existence de la culture canadienne-française ne peut plus être mise en cause. Les peuples les plus primitifs et les plus improvisés, ont une telle culture : elle est la fructification nécessaire, l'acte fatal de tout groupement humain. En ce sens, on pourrait dire qu'il y a une culture montréalaise et une culture québécoise.

---

<sup>1</sup> En résumé, voici le questionnaire adressé à une quarantaine d'intellectuels :

1. A votre avis, existe-t-il une culture canadienne-française, distincte de l'étatsunienne, de l'anglo-canadienne et de la française, ou, plus humblement, cette culture est-elle en voie de formation ?

2. Dans quel sens devons-nous *orienter* notre culture ?

Dix réponses ont paru à date, dans les livraisons de novembre 1940, de janvier, février et mars 1941. On lira les autres dans nos prochains numéros. Bien entendu, chacun exprime en pleine liberté son opinion, qui n'est pas nécessairement celle de la revue.

Évidemment il s'agit ici de plus que cela. Il faut mieux et plus que des divergences superficielles ou des impondérables pour constituer une culture. Et cela revient à dire qu'il est impossible de faire complètement abstraction du niveau, que dans l'idée de culture s'insère nécessairement un jugement de valeur. Celui qui dit *culture* à propos d'un groupement humain, porte un jugement au moins implicite sur la qualité et la quantité de son agir collectif. Impossible d'en sortir et, pour cela même, impossible aussi de s'entendre tout à fait. Nous sommes ici en face d'une question pratiquement insoluble. Comme la mesure applicable n'est ni tangible, ni mathématique, on peut soutenir l'existence ou l'inexistence d'une culture selon que l'agir collectif en vue nous paraît digne ou indigne de cette attribution. On peut prétendre l'un ou l'autre, sans absurdité, suivant la compréhension et l'extension que l'on prête au mot culture, fût-il défini comme il l'a été pour le besoin de l'enquête actuelle. Toutefois, j'incline déterminément du côté de ceux qui veulent que nous ayons une culture, à tout le moins naissante. Nos mœurs paysannes, notre folklore, nos arts domestiques, notre art religieux renaissant, notre littérature verbaliste et notre bagage scientifique de primaire, tout cela forme un ensemble non pas certes imposant, mais respectable et de bon augure. C'est déjà plus que le grain de sénevé, et si nos institutions d'enseignement réussissent à ne pas étouffer ce germe, il peut devenir un grand arbre. Même au sein du cataclysme actuel, où nous sommes, un peu malgré nous, engagés

du côté du droit et de la culture, je ne vois pas pourquoi nous douterions de notre avenir sur ce point. Ce que nous aurons sacrifié pour une cause qu'il ne faut pas craindre d'appeler sainte, nous sera rendu au centuple en fruits de vie et de vraie civilisation, si seulement nous voulons nous mettre sérieusement au travail.

« Dans quel sens devons-nous orienter cette culture ? » Pour bien répondre à cette question qui a beaucoup plus d'importance pratique que la première, il faut commencer par en reconnaître l'ambiguïté. De quoi s'agit-il ? Une culture s'oriente d'au moins deux manières : par l'idéal qu'elle se propose et par l'aliment qu'elle se donne. S'agit-il de savoir à quelle école nous devons aller ou de savoir quel caractère particulier notre culture doit chercher ? Je crois qu'il doit s'agir de l'un et de l'autre et je répondrai au premier membre de l'alternative en disant que nous devons aller à toutes les écoles susceptibles de nous apprendre quelque chose. La vraie culture est essentiellement humaniste et catholique. Elle ne peut pas coexister avec une politique d'exclusion positive, serait-ce de la plus infime valeur. S'il est impossible d'embrasser tout à la fois, il faut rester ouvert sur tout, et porter un intérêt virtuel à tout ce qu'il y a non seulement d'humain, mais de créé. Les esprits qui limitent délibérément leur investigation du réel, pour tout autre motif que la vérité elle-même, se ferment absolument le royaume de la sagesse et de la culture. Sous l'œil vigilant de l'Église et à la lumière de l'éternité, nous n'avons pas à choisir entre les écoles

qui s'offrent à nous, mais à les accueillir toutes avec un esprit passionnément avide et discriminatoire. Nous avons à nous approprier intellectuellement tout ce qui peut devenir nous-mêmes. A bas les préventions et les murs, de quelque prétexte qu'ils se couvrent! La vraie culture ne peut souffrir l'ombre d'une étroitesse. Il lui faut l'univers et elle répudie toutes espèces d'exclusivisme depuis le régionalisme le plus étriqué jusqu'à l'occidentalisme latin de M. Massis.

Cela veut-il dire que nous devons renoncer à toute préférence et accepter d'un même cœur toutes les influences qui viennent battre nos rives? Mille fois non. Ce ne serait pas une attitude vitale, qui est nécessairement sélective. Si nous sommes Canadiens, donc nord-américains, et si nous devons le devenir de plus en plus par enracinement au sol et prise de possession intérieure du milieu géographique, nous sommes aussi Français de par toutes les fibres de notre être et ce serait nous appauvrir ontologiquement et appauvrir le monde que de renoncer à cet élément de notre physionomie nationale. Nous sommes français et à tout prix nous devons le rester. Pour réaliser cette fidélité à nous-mêmes, nous ne devons reculer devant aucun combat, aucun sacrifice. La pâture naturelle de nos esprits, ce sont les documents, les vestiges, les témoins de six siècles de culture française dont nous sommes les héritiers et les responsables au même titre que les Français de France. C'est à travers cet héritage, comme organe d'assimilation que nous devons rejoindre les cultures antiques et étrangères. Le sort actuel

de la France ne peut rien changer à ce devoir sacré de fidélité à nous-mêmes. Il est en quelque sorte absolu.

Alors devons-nous chercher à être Français exactement comme le sont les Français de France ? Ce serait une entreprise aussi vaine que désastreuse. Du seul fait de notre milieu géographique, de notre évolution séculaire vers un type ethnique nouveau, la tâche serait strictement impossible et aurait pour résultat de favoriser chez nous, par l'échec inévitable, le plus funeste complexe d'infériorité. Ce n'est pas d'imiter les Français qu'il s'agit (l'imitation n'engendre que des faquins) mais de rivaliser avec eux, à *notre manière*, dans l'assimilation de l'héritage que nous avons en commun. Il faut éviter avant tout le plaquage et les emprunts conscients et nous les éviterons si notre critère de perfection n'est pas français, ni même canadien-français, mais intégralement humain.

Placés au confluent de deux grandes cultures, la française et l'anglo-saxonne, nous avons moins que personne le droit d'être particularistes et étroits. Après l'école de la culture française vient immédiatement pour nous l'école de la culture anglaise qui lui est largement complémentaire. Ce n'est pas en nous tenant sur la défensive, en nous cabrant dans une attitude hargneuse que nous résolverons les problèmes que nous pose notre communauté de vie avec l'anglo-saxon qu'il soit canadien, étatsunien ou européen. L'essentiel de la solution gît dans un compromis vital d'élargissement sur le plan du cœur comme sur le plan

de l'intelligence. Ce n'est qu'en essayant à prendre d'assaut un idéal élargi, embrassant et subordonnant deux langues et deux cultures, que notre peuple peut espérer remplir une mission exceptionnelle sur cette terre d'Amérique.

Dans quel sens nous orienter ? S'agit-il maintenant de savoir à quel caractère particulier notre culture doit viser ? Encore ici, les lois de la vie nous laissent-elles vraiment l'embarras du choix entre les types étatsunien, anglais, français, canadien, anglo-canadien et canadien-français ? Ce dernier parti nous est imposé comme une condition inévitable si nous voulons vivre culturellement. Mais, d'autre part, nous ne devons pas chercher à faire canadien-français. La saine originalité n'est pas une fin, elle est une résultante, la résultante nécessaire de l'attitude vitale. Nous ne devons pas chercher à faire canadien-français, mais à faire vrai et beau, c'est-à-dire profondément humain. Certes, nous ne pouvons pas être hommes et humanistes sans être nous-mêmes, et par conséquent canadiens-français, mais cette particularité, ce caractère ethnique, qui nous limite autant qu'il nous sauve, nous n'avons pas à le rechercher. Ce serait même une bassesse. « Il y a un amour odieux de sa propre odeur », une complaisance incestueuse en ses propres limites qu'on ne saurait répudier avec trop d'énergie et de dégoût !

Qu'il nous suffise de poursuivre la vérité et la vie, et le reste nous sera donné par surcroît.

Gabriel-M. LUSSIER, O.P.

## II

Les coutumes, les lois, les institutions d'enseignement et de charité, quelques organismes économiques de la province de Québec sont les éléments d'une culture canadienne-française, au sens assez restreint de mode de vie où vous l'entendez. Nul équivalent, nul pendant de tout cela en Amérique.

Si l'origine de cette culture est française, sa survivance est un fait presque purement canadien-français opposé constamment à toutes les influences extérieures.

L'influence française directe n'atteint pas beaucoup la masse de la population si ce n'est par le cinéma et la radio. Dans l'ordre du sentiment, un désastre comme celui de juin éveille dans le peuple des résonances françaises latentes. On a appris à se méfier de la France et, singulièrement de la Troisième République dont on redoutait les doctrines révolutionnaires, libérales et anticléricales. La tradition française, complexe de coutumes, d'habitudes d'esprit, de sentiments et de sensibilité, est ardemment défendue, malgré tout, par un petit nombre d'intellectuels qui y voient notre seule chance de durer. Ces gens combattent avec énergie une forme d'américanisation qui est d'ordre intellectuel, de même qu'ils prêchent une vigoureuse résistance à l'influence anglaise.

Le peuple qu'on veut préserver ne réagit pas de la même façon. L'influence anglaise le touche peu si ce n'est dans les villes où la bourgeoisie

cherche surtout dans la connaissance de l'anglais le moyen de faire de l'argent. L'influence américaine a beaucoup plus de prise, à cause non seulement des conditions économiques, mais par le moyen du cinéma, de la radio, des modes, des sports, des *magazines* et des journaux qui traduisent et publient un produit américain.

La volonté de conserver intacte une tradition culturelle n'est pas sans répercussion sur la qualité même de celle-ci. En somme, le développement en vase clos, le parti pris d'éviter des contacts dont quelques-uns, si on eût su les mieux analyser, eussent été vivifiants, ont eu comme résultat la médiocrité, le manque de compétence et l'absence de rayonnement. Nos journaux, presque tous, sont illisibles, notre vie littéraire, artistique et scientifique est embryonnaire. Les revues d'idées ont peine à vivre, l'enseignement, à tous ses degrés, s'efforce de progresser malgré l'apathie de la population; la recherche, même intéressée, ne trouve de défenseurs que chez ceux qui la pratiquent.

Indépendamment des conditions économiques, cela témoigne d'une indifférence coupable à l'égard de tout ce qui pourrait sortir de ses horizons étroits un peuple mené, négligent, sans discipline, mais content de soi. Il a des qualités sans doute, mais ce n'est pas sur le plan intellectuel qu'elles se font valoir. Il semble que pour conserver intactes nos traditions, on ait eu recours à un antiseptique. Son effet fut non seulement d'éviter l'altération du produit mais d'entraver aussi la production d'un bouquet, d'un arôme résultant

de l'interaction du produit et des conditions extérieures.

Les maisons d'enseignement illustrent singulièrement cet état de chose. Elles jaillissent de la culture d'un peuple en même temps qu'elles sont les organismes propres à assurer son évolution et son rayonnement.

Les nôtres ont maintenu quasi intacte la tradition dont elles sont les gardiennes. Il est permis d'attendre d'elles plus encore, sans quoi elles risqueraient d'être comparées au mauvais intendant de l'Évangile.

Jusqu'ici, comme on peut le constater en lisant les articles que M. Edouard Montpetit leur a récemment consacrés, elles ont ignoré l'influence américaine quand elles n'ont pas négligé même le fait américain.

Ayant dédaigné les initiatives plus récentes des éducateurs français, elles se targuaient, naguère encore, d'avoir perpétué la culture du XVIII<sup>e</sup> siècle français. C'était avouer leur fossilisation. Heureusement on en revient.

Nous avons subi toutes les répercussions des désordres économiques et sociaux, nous encaissons les coups des révolutions et des guerres; le monde se transforme autour de nous, le Canada lui-même évolue rapidement. Au milieu des courants d'idées qui transforment le monde, resterons-nous comme une flore reliquale? C'est une autre façon de se fossiliser.

Loin de redouter systématiquement toutes les influences étrangères, nous devons plutôt les connaître, les étudier, apprécier leur valeur et

exercer un choix judicieux de celles qui correspondent le mieux à la fin que nous nous proposons. Cette fin c'est de réaliser un peuple de Canadiens, catholiques, parlant, pensant et agissant en français, capables d'échanges culturels avec ses voisins.<sup>1</sup>

Le principal service que nous devons attendre de nos institutions d'enseignement, c'est qu'elles cessent d'être des ouvrages défensifs pour devenir enfin des centres de création. L'état de crainte n'est pas normal; ce n'est sûrement pas celui d'un peuple fort, fier, conscient de sa valeur parce que possesseur d'une culture qui ne risque pas d'être entamée ou contaminée au contact des mœurs et des habitudes étrangères. Un peuple fort assimile à son profit ce que peuvent lui fournir de bon et d'utile ses voisins ou ses concurrents. Il rejette les autres, non pas parce qu'elles sont étrangères, mais bien parce qu'il les juge d'après une norme plus élevée. Ainsi telle pédagogie n'est pas condamnable uniquement à cause de la nationalité de son auteur qui est américain. En fait, celui-ci a pu subir des influences allemandes, suisses, françaises, italiennes, belges, car les États-Unis, comme nous, sont un carrefour. Mais si l'esprit de cette pédagogie est foncièrement matérialiste et athée, voilà bien la cause de son rejet. Sera-t-elle entièrement inutilisable? Que non pas. Plusieurs de ses éléments peuvent être excellents. Qu'on s'en saisisse et

---

<sup>1</sup> Les plus hautes autorités du pays, le Roi lui-même, son représentant, le premier ministre nous pressent de perpétuer nos traditions françaises, ne craignant pas qu'un tel attachement nous empêche d'être des Canadiens.

qu'on les christianise comme des éducateurs catholiques français sont parvenus à christianiser la méthode Decroly. Pour cela, que faut-il ? Une curiosité intellectuelle intense, un esprit de recherche, une discipline de tous les instants et, par-dessus tout, une compétence indiscutable.

Dans le domaine de l'éducation comme dans tous les autres, c'est ce qui manque le plus aux nôtres. Tous nos efforts doivent tendre à former des compétences qui seront respectées car fatalement elles s'imposeront. La compétence aujourd'hui plus qu'hier ne s'acquiert que par le travail constant, la discipline intellectuelle très ferme de celui qui possède déjà les aptitudes jugées nécessaires à l'accomplissement de la tâche pour laquelle il est fait. Le problème d'une culture nationale est un problème d'éducation et plus spécialement un problème individuel. Prendre ce qu'il y a de meilleur autour de nous, l'utiliser à notre profit après l'avoir adapté à nos besoins, grâce aux qualités de clarté, de méthode, de mesure et de précision qui sont proprement françaises de même que le maniement facile des idées générales ; tout cela pour développer la curiosité intellectuelle, l'esprit de travail, la discipline et parvenir à la compétence, source de fierté et de confiance en soi. Comme l'a écrit M. Esdras Minville : « Nous devons... vivre une vie plus ample, moins recroquevillée, que celle dont nous avons donné jusqu'ici le spectacle... nous grandir, nous élever au-dessus de la médiocrité, nous garder des vaines agitations et des luttes stériles, nous hisser à force de travail et d'efforts disciplinés

au maximum de valeur personnelle auquel les ressources qui sont en chacun de nous nous permettent d'aspirer ». Le patriotisme ne s'enseigne pas. Il naît spontanément de la satisfaction d'être quelqu'un qui doit à la culture et aux institutions du pays de ses pères d'être un homme. Et cela vaut la peine qu'on le défende.

Léon LORTIE

### Un discours historique

Le 25 mars 1941, le très honorable M. L. Mackenzie King a prononcé un discours qui servira plus tard de point de repère aux historiens de la guerre. Chiffres à l'appui, le premier ministre y montrait l'étendue prodigieuse de notre participation. Nous en détachons trois phrases particulièrement significatives :

« La mesure que nous sommes à adopter [bill des crédits de guerre] engage le Canada à l'effort le plus prodigieux de toute son histoire.

« . . . Jamais dans les annales de la guerre, un peuple de onze millions d'âmes n'a donné si volontiers et ne s'est engagé à donner si pleinement ses richesses, ses ressources et ses hommes.

« J'ose dire que les Canadiens ont raison de s'enorgueillir du rôle joué par le Canada dans la réconciliation des peuples de langue anglaise, dans la guérison des vieilles blessures et dans la fin du grand schisme de la race anglo-saxonne. »

### Notes de gérance

Le numéro de mars s'étant épuisé très vite, nous n'avons pu l'adresser à ceux qui nous le commandaient.

La réorganisation de l'administration a causé beaucoup de retard dans la correspondance et la publication de la revue. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. S'ils ont à communiquer avec nous, qu'ils n'oublient pas notre nouvelle adresse: C. P. 133, Outremont, P.Q.

# CHRONIQUES

Dans la cité

## Lettres amicales

Vous me demandez, mon cher ami, si l'après-guerre sera la répétition des dernières vingt années et si l'humanité imitera fidèlement son passé, sans tenter de sortir de l'ornière. Il s'agit toujours, je le devine bien, d'un après-guerre consécutif à une victoire de nos armes, car l'organisation du monde qui découlerait d'une défaite alliée nous enlèverait toute initiative dans la construction d'un univers plus conforme à nos aspirations et à notre sentiment de l'équité. Nous serions alors agis et devrions nous soumettre aux postulats d'une philosophie matérialiste et amoraliste, dont la première et la plus évidente conséquence pratique consiste dans l'absorption de la personne humaine par un État omnipotent. Excusez-moi de vous rappeler ces vérités premières que vous avez apprises dans *Mein Kampf* et les ouvrages de Rauschning.

Parmi les hommes d'État britanniques, c'est à peu près toujours lord Halifax qui donne la note juste. Ce n'est pas un chef de guerre, un tempérament dynamique comme Churchill dont les allocutions sont des pages vibrantes d'histoire contemporaine ou des appels magnifiques à la fortitude des siens. Non, lord Halifax ne possède pas ces moyens prestigieux. C'est toutefois un esprit remarquablement élevé, qui voit beaucoup plus loin que l'immédiat qui nous cerne. Pacifiste, il l'a été certes, tant qu'il a cru possible d'éviter

sans forfaire à l'honneur les horreurs d'un conflit moderne. Mais puisque la guerre est venue, il songe maintenant à préparer l'avenir et à écarter à jamais le déséquilibre moral et économique qui en a été la cause certaine. N'avez-vous pas été frappé comme moi par son rappel de Pascal à l'effet de rendre fort ce qui est juste et juste ce qui est fort ? N'est-ce pas la formule qui résume le plus adéquatement l'ambition de tous les esprits libres qui savent bien que l'hégémonie d'une puissance équivaut toujours à des injustices et finalement aux désordres ? Ceux qui n'en sont pas encore convaincus ne le seront jamais.

Le danger cependant, c'est que des hommes généreux s'attachent à des chimères et perdent de vue les réalités. Il faut d'abord reconnaître que tous les peuples ne sont pas parvenus ensemble au même degré de civilisation. Il y en a qui ont peu bougé depuis que le grand Frédéric a admis que la guerre est l'industrie nationale de la Prusse. Il est donc vain de s'imaginer que la persuasion suffira à faire participer certaines nations au concert mondial. Dès qu'elles reconquièrent leurs forces, elles cèdent aussitôt au complexe nietzschéen de la volonté de puissance. La conclusion à tirer de tout ceci, ne serait-ce pas que le désarmement est une utopie que nous payons aujourd'hui très cher et que si nous admettons la nécessité d'une police internationale, il serait puéril de préconiser en même temps que cette police ne dispose d'aucun moyen de coercition pour remplir ses fonctions ?

Beaucoup de gens croient encore à la Ligue des Nations. On en parle peu, car l'occasion s'y prête mal, avouons-le, mais il est sûr qu'aux jours de la paix future, on agitera encore ce fantôme. Le malheur, c'est que cette Société a réussi ses tâches auxiliaires et est toujours demeurée impuissante à accomplir l'œuvre qui justifiait son existence. Elle avait également le tort de négliger les valeurs spirituelles et de se satisfaire trop facilement d'un idéal laïque qui s'est montré incapable de résoudre les problèmes de la collaboration internationale. La Ligue des Nations, n'est-ce pas votre sentiment ? a voulu consacrer un état de fait inexistant ; elle a cherché à exprimer une communauté mondiale qui demeure toujours un objectif louable mais qui ne correspond nullement à la réalité. Au moyen âge, la chrétienté a momentanément réussi cette cohésion, fondée sur l'acceptation par tous de principes identiques. Tandis qu'à Genève, les délégués représentaient d'abord les intérêts, les ambitions de leurs pays respectifs. C'était un super-parlementarisme où se retrouvaient les oppositions de partis et où chacun oubliait le but commun, qui était l'organisation du monde sur des bases équitables.

Et cependant, mon cher ami, en dépit de toutes ces tares que je n'ai pas dissimulées, je crois encore qu'il faut viser à établir une collaboration entre toutes les nations de la terre. La paix, le développement harmonieux de la civilisation, la juste répartition des ressources, tout exige que les hommes du xxe siècle découvrent une formule de rassemblement. L'isolement

est une survivance d'un âge révolu, et j'estime qu'il n'y a pas lieu de le regretter. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons revenir en arrière et il nous faut trouver des réponses aux questions actuelles.

La Société des Nations supposait acquise la fédération, tout au moins morale, entre les peuples. N'y aurait-il pas lieu, afin d'éviter les erreurs d'un passé récent, de songer d'abord à jeter les bases de cette fédération, quitte, plus tard, à dresser la coupole de l'édifice ? Ce serait commencer par le commencement, ce qui est encore le procédé le plus rationnel qui soit. Au reste, des projets de fédération sont dans l'air. Il est même assez curieux de constater qu'ils originent de milieux fort différents et imperméables les uns aux autres. C'est peut-être qu'ils correspondent à une aspiration encore vague de nos esprits.

Avez-vous lu *Union now* ? Vous avez sûrement dû entendre parler de Clarence Streit qui a publié ce volume il y a deux ans. C'est un journaliste américain qui a suivi les délibérations du traité de paix à Versailles et qui a assisté durant de nombreuses années aux assemblées périodiques de Genève. Expérience précieuse qui l'a amené à s'interroger sur les conditions stables d'une entente et d'une coopération internationales. De ces réflexions, il conclut aujourd'hui à une fédération des démocraties, des pays qui possèdent présentement une identité suffisante de vues, quitte à s'agrèger peu à peu les autres peuples, à mesure qu'ils comprendront l'idéal qui animerait ce nouveau groupement. Chacun est

libre d'approuver ou de rejeter pareil projet, mais il est difficile de ne pas éprouver de sympathie à son égard, même s'il ne paraît pas de réalisation facile. Parmi toutes les panacées fréquemment suggérées, c'est en tout cas celle qui tient compte davantage des réalités et qui ne s'abandonne pas au *wishful thinking*.

M. Streit, qui écrivait en mars 1939, recommandait que les quinze démocraties alors existantes consentissent à former un bloc solide; il y aurait entre elles une citoyenneté unique; les questions militaires, commerciales, monétaires, se régleraient sur une base commune, elles adopteraient une même politique extérieure. Il va de soi que toutes les questions ressortissant à leur souveraineté intérieure demeurerait le domaine exclusif de chacune. Aujourd'hui, cependant, plusieurs de ces nations sont sous le joug de l'agresseur. Aussi M. Streit vient-il de publier une adaptation de son ouvrage aux temps présents et qui s'intitule *Union now with Britain*. La collaboration des États-Unis, de la Grande-Bretagne et des nations de la Commonwealth serait le début d'un ordre nouveau.

Au fond, c'est la reprise, sur un plan plus vaste, de l'idée qui a donné naissance à la fédération des treize colonies américaines en 1789, à notre confédération en 1867, et plus tard à la fédération des provinces australiennes et sud-africaines. On imagine sans peine que les difficultés ne sont pas les mêmes. Est-ce à dire cependant qu'elles sont insurmontables ?

Dans le domaine international, d'autres, avant M. Streit, ont éprouvé la nécessité d'une organisation analogue. Dans une étude récente, Goldwin Gregory remarquait que dès 1919, M. C. J. Doherty, ministre canadien de la Justice, avait proposé une fédération de cette nature à Versailles, mais que sa recommandation avait été écartée au bénéfice de la Société des Nations. Qui ne se rappelle les efforts répétés et inutiles d'Aristide Briand pour jeter les bases d'une fédération européenne et ceux d'André Tardieu pour résoudre les difficultés balkaniques par une fédération danubienne ? Beaucoup plus près de nous, en juin dernier, M. Churchill proposait une union à la France, mais il était alors trop tard pour entreprendre pareille aventure.

Le plus grand péril du projet de M. Streit, c'est qu'il conduise à l'impérialisme des pays anglo-saxons.<sup>1</sup> N'auront-ils pas tendance à se répartir à leur avantage les ressources de leurs immenses territoires et à susciter, par un choc en retour très naturel, la haine et la suspicion des nations exclues de cette hégémonie ? C'est là une grave difficulté. Ce qu'il faut d'abord, c'est tenter de purifier la source, faire comprendre aux dirigeants que l'esprit de conquête et de lucre aboutit infailliblement à la ruine générale. Les chefs d'État devraient admettre une fois pour toutes que ce qui compte d'abord, c'est le bien-être des hommes, la jouissance légitime des biens de la terre et des droits fondamentaux de la

---

<sup>1</sup> Un observateur étatsunien nous faisait observer, récemment, que sur le plan pratique, *Union now* pourrait bien se traduire un jour par l'annexionnisme pur et simple.

personne humaine. Tout ce qui s'écarte de cet idéal n'est qu'un vain échafaudage d'utopies.

Si jamais le projet de fédération voit le jour, il devra commencer par créer un climat de confiance et rejeter toute tentation d'exclusivisme. Il ne s'agit pas là de former un club fermé comportant des privilèges abusifs pour ses membres, mais de rechercher dans le désordre contemporain les éléments épars de la grande communauté terrestre. Il ne s'agit pas non plus de créer un organisme central envahissant, que la majorité tend bientôt à transformer en instrument d'absorption: nous savons que les fédérations ont parfois de ces caprices . . .

Vous voyez, mon cher ami, que l'après-guerre nous oblige à repenser la plupart de nos notions et nos certitudes trop confortables. C'est à cette condition cependant que nous ferons quelque progrès. Nous ne devons pas nous bercer mutuellement et nous bercer d'illusions sur le monde futur. Il sera toujours une œuvre des hommes, c'est-à-dire imparfaite et toujours à refaire. L'histoire nous enseigne cependant que nous pouvons améliorer peu à peu les relations inévitables entre les peuples. Pourvu que personne ne perde de vue la nécessité du mieux-être social, il y a toujours de l'espoir. Dans cet essai de libération des multiples tyrannies environnantes, les catholiques ont leur place toute indiquée. Plus que d'autres, ils ont des devoirs envers leurs frères. Car l'idée de collaboration et de fraternité universelles sous-entend celle de charité.

CANDIDE

## En deux mots

### Le sénateur Meighen attaque

On sait à quel incident certaines déclarations du sénateur Dandurand ont donné lieu.

Le sénateur Meighen venait de critiquer, à son habitude, l'effort de guerre canadien. Il procédait à des comparaisons irritantes entre le Canada et la Grande-Bretagne, laquelle, « proportionnellement à sa population . . . avait formé 50 fois plus de soldats que nous et produit 50 fois plus de matériel de guerre et de munitions. » Or c'est à peine si nous produisons 40 « squelettes » d'avions par semaine, nous qui sommes un pays hautement industrialisé. Nos chantiers maritimes « sont loin de donner, dans la plupart des cas, leur plein rendement ». Etc., etc. Bref, « quelle mesure de sécurité aurions-nous aujourd'hui si elle (l'Angleterre) ne s'était pas préparée ? . . . Cette nation nous a préservés du chaos. N'allons donc pas essayer de nous disculper en l'incriminant ».

### Le sénateur Dandurand riposte

L'injustice de ces propos saute aux yeux. Si l'on doit porter contre le gouvernement canadien une accusation quelconque, ce n'est assurément pas d'en avoir fait trop peu ! Le moment au surplus était bien mal choisi : M. King, deux jours plus tôt, n'avait-il pas solennellement affirmé et prouvé que « *jamais dans les annales de la guerre, un peuple de onze millions d'âmes n'a donné si volontiers et ne s'est engagé à donner si pleinement ses richesses, ses ressources et ses hommes* » ?

Aussi le sénateur Dandurand a-t-il répliqué vertement à son collègue de la Chambre Haute. Nous piétinons sur place, prétend M. Meighen ? Oui, « nous piétinons sur place avant Dunkerque, et cela parce que *les industriels de Grande-Bretagne n'étaient pas disposés à permettre l'établissement au Canada d'usines qui pourraient les concurrencer en temps de paix* . . . Nous leur demandions avec insistance des plans de machines, nous sollicitions leur aide pour la construction

du matériel de guerre nécessaire, mais ils répugnaient à nous fournir ces plans.»

Cela paraît invraisemblable, puisque l'Angleterre est engagée dans un conflit vital. Mais, explique M. Dandurand, « ils se berçaient d'illusions, ils estimaient que, grâce à la ligne Maginot, la Grande-Bretagne et la France n'auraient qu'à faire une guerre défensive pendant quelques années, et qu'il serait toujours temps d'établir au Canada des usines dont ils auraient à subir la concurrence une fois la guerre terminée ». Aussi nos industriels de Montréal et de Toronto, quand ils allèrent solliciter des commandes outre-mer, reçurent-ils « un accueil très froid en Grande-Bretagne ». Et le sénateur libéral rapporte ce mot de feu M. Rogers à son retour d'Europe en mai dernier: « Mon cher sénateur, le manque de préparation en Grande-Bretagne est effroyable ».

### La "Gazette" pousse le cri de race

Qu'avait fait le leader du Sénat, sinon défendre en termes mesurés la politique de guerre du gouvernement ?

Or la *Gazette* de Montréal lui a répondu par un article hystérique. L'accusation lancée par M. Dandurand contre l'industrie britannique serait non seulement « irréfléchie » et « inopportune », mais « grandement malfaisante » (*highly mischievous*); elle porterait en fin de compte contre le gouvernement britannique et constituerait un acte de la plus extrême gravité.

Et voici paraître le racisme de la *Gazette*. Une telle déclaration, prétend-elle, faite par un Canadien français, ne saurait susciter autre chose que « la colère » chez les Canadiens anglais du Dominion. Le sénateur compromet ainsi l'unité nationale et « il insulte les Canadiens de langue anglaise de toutes les parties du Dominion ». Il devrait se rappeler que « ce pays n'est pas en guerre avec la Grande-Bretagne, mais avec l'Allemagne . . . »

En somme, pour avoir dit que si notre avionnerie est en retard, comme l'Opposition aime à le rappeler à temps et à contre-temps, la faute en est à l'industrie anglaise et non au gouvernement canadien — pour avoir rappelé des faits dont l'essentiel avait déjà été révélé par M. Howe, le leader du Sénat devra être « châtié », et « publiquement » par ses

collègues du cabinet, « en particulier par ses collègues de langue anglaise ».

### Morale de l'incident ?

On en pourrait tirer plusieurs. Contentons-nous de poser une question.

Le sénateur Dandurand, qui « est un vétéran de la Bonne Entente », qui « a souvent servi d'agent de liaison entre la Grande-Bretagne et la France », et « dont le loyalisme est au-dessus de tout soupçon » (*la Patrie*), est-il satisfait des résultats de sa politique ? Le système des « compromis », auquel il a participé avec la plupart des politiciens canadiens-français, ne paraît pas avoir apaisé l'ogre impérialiste. Au premier mot courageux, celui-ci menace de vous engloutir. Hier ils vous portaient aux nues, comme ils portaient M. Lapointe et M. Godbout, parce que vous étiez un outil dans leurs mains ; mais ne vous trouvez pas sur leur route ; ils oublieront vos états de service, et tenteront de vous écraser, comme ils se rueront sur MM. Godbout et Lapointe dès que ceux-ci combattront la conscription pour service outre-mer.

Toutes les concessions du monde n'effacent pas à leurs yeux la tare héréditaire d'être né canadien-français.



### M. C.-E. Gravel retraite-t-il ?

L'*Ecole canadienne* nous présente dans sa livraison d'avril un article de M. C.-E. Gravel, en précisant qu'il le fait « à la demande du Président » de la Commission scolaire de Montréal, lequel « prend toute la responsabilité des opinions émises ».

Or M. Gravel a changé de ton. Finis les beaux jours où l'on rappelait le Conseil pédagogique à ses fonctions, qui ne sont pas pédagogiques mais décoratives. Le Président de la Commission scolaire de Montréal paraît avoir lu le « manifeste pour une éducation nationale » et en avoir retenu quelque chose. Pour lui, désormais, l'essentiel consiste à enseigner d'abord la religion, puis la langue mater-

nelle; c'est autant de gagné. L'anglais que l'enfant doit apprendre à l'école primaire, c'est « l'anglais de conversation », un « minimum ».

Nous ne sommes pas au bout de nos surprises: « Si notre langue est si pauvre . . . ne serait-ce pas . . . à cause de notre enseignement du français, peut-être encore trop incohérent, livresque et abstrait », et à cause du peu de coopération de la famille au travail de l'instituteur ?

Enfin, « cette absence de sens national que l'on déplore, n'est-il (*sic*) pas la conséquence d'une éducation nationale incomplète ? » Vous avez bien lu.

### Un repli stratégique

Par la suite, M. Gravel récuse de nouveau le témoignage des psychologues étrangers sur la question du bilinguisme scolaire. Que la question se présente différemment en Belgique et en Suisse, cela est fatal; mais les conditions économiques changent-elles la nature de l'intelligence ? La nécessité, pour *certain*s Canadiens français de savoir l'anglais, empêche-t-elle que « le bilinguisme . . . (soit) une infériorité psychologique » ?<sup>1</sup> M. Gravel n'a pas désappris l'art de déplacer les questions.

Il préconise, « pour l'anglais, une place raisonnable dans nos programmes d'études, suivant les années du cours, et l'amélioration de cet enseignement . . . » Sur le dernier point, tout le monde est d'accord; où l'on ne s'entend plus, c'est quand arrive le temps de déterminer cette « place raisonnable » qui revient à l'anglais à l'école primaire. Or là-dessus (c'est-à-dire sur le fond du débat) l'opinion de M. Gravel n'a pas changé. Il s'oppose toujours aux idées du Conseil pédagogique. Tout son article n'est que circonlocutions oratoires pour faire avaler l'amère pilule. Nous n'avalons pas.

---

<sup>1</sup> Ed. Pichon, dont le témoignage est corroboré par « tous les auteurs qui ont, sur du matériel concret, étudié réellement la question » (*cf.* L'ACTION NATIONALE, novembre 1940, p. 236).

## Des aveux

Nous avalons d'autant moins que les concessions premières de M. Gravel constituent autant d'aveux. Comment ? Voici le président d'une commission exerçant sur l'école montréalaise une autorité dictatoriale, qui consacre tous ses loisirs à faire progresser l'enseignement de l'anglais, à un moment où, de son propre aveu, l'enseignement du français est « incohérent, livresque et abstrait » ? Même si M. Gravel défendait une cause juste à propos de l'anglais, ne pêcherait-il pas gravement contre son devoir en s'occupant exclusivement d'elle, tandis que la langue maternelle est en danger dans la métropole, qu'il s'en aperçoit et qu'il ne déclenche aucun mouvement d'opinion en sa faveur, qu'il ne propose aucune réforme précise dans le but de la sauver ?

Autre aveu, plus grave encore : l'école donne aux enfants une éducation nationale à ce point « incomplète » que cette insuffisance explique « l'absence de sens national » des Canadiens français. La Commission que préside M. Gravel a-t-elle jamais tenté d'insuffler au corps professoral des idées nationales saines, authentiques et assimilables ? Quand a-t-elle fourni des directives précises ? autant dire jamais. Bien au contraire ; elle n'a pas cessé de nuire au mouvement. Elle regarde comme suspects les instituteurs patriotes. Elle a interdit — avant le règne de M. Gravel il est vrai — toutes les pratiques qui eussent pu habituer l'enfant à l'achat chez nous. Ces mois derniers, n'eut été la crainte des représailles, elle refusait de laisser les écoliers montréalais commenter un texte de S. E. le cardinal Villeneuve sur le devoir patriotique des Canadiens français ! Il n'y a pas d'éducation nationale à l'école primaire ? Mais c'est elle, la grande responsable !

Si l'article de M. Gravel signifie que, sur ces deux points au moins, l'atmosphère va se clarifier à l'école primaire de Montréal, s'il est le prélude d'une enquête sérieuse sur l'enseignement du français, d'un mouvement d'opinion et de réformes radicales ; s'il présage un effort méthodique et raisonné pour rendre l'éducation vraiment nationale : alors la Commission se taille un rôle historique, elle peut compter sur l'appui de l'opinion canadienne-française.

D'ici là, nous demeurerons sceptiques; et nous combattons sans relâche les thèses assimilationnistes de M. C.-E. Gravel.

### La part des Canadiens français

Le gouvernement fédéral a mis sur pied, depuis le début de la guerre, trente-six organismes. Voici la part qu'y ont les Canadiens français.

	<i>Nombre de personnes composant l'orga- nisme</i>	<i>Nombre des Canadiens français</i>	<i>Part des Canadiens français</i>
1. Bureau des allocations familiales.....	7	1 (vice-président)	14%
2. Bureau des inventions	25	2	8%
3. Censure.....	6	2	33%
4. Comité consultatif de politique économique.	14	1 (membre)	7%
5. Comité de coordination de la main-d'œuvre	9	1 (membre)	11%
6. Comité d'épargne de guerre.....	11	3	25%
7. Comité d'expansion technique et scientifique en temps de guerre.....	14	2 (membres)	14%
8. Comité d'inspection du Royaume-Uni et du Canada.....	17	0	0%
9. Comité du bacon.....	14	2 (membres)	14%
10. Comités du bassin du Saint-Laurent.....	4	1 (membre)	25%
11. Commission arbitrale sur la taxation des surplus de bénéfices.....	6	1 (sec. associé)	16%

12. Commission britannique d'achat aux États-Unis.....	34	0	0%
13. Commission canadienne de la marine marchande.....	10	0	0%
14. Commission consultative nationale pour les enfants d'outre-mer...	31	2 (membres)	6%
15. Commission d'assurance-chômage.....	21	2	9%
16. Commission de contrôle des industries en temps de guerre.....	9	0	0%
17. Commission de contrôle du change étranger.....	43	2	4%
18. Commission de dépréciation en matière de contrôle de guerre....	4	0	0%
19. Commission de réquisition en temps de guerre.....	10	1 (membre)	10%
20. Commission des prix et du commerce en temps de guerre.....	25	3	12%
21. Commission des produits laitiers.....	4	1 (membre)	25%
22. Conseil britanniques des approvisionnements en Amérique du Nord.	8	1 (secrétaire)	12%
23. Conseil consultatif national des œuvres de secours de guerre.....	16	1 (membre)	6%
24. Conseil national d'embauchage de la main-d'œuvre.....	14	2 (représentants des ouvriers)	14%
25. Ministère de la marine marchande du Royaume-Uni au Canada ...	11	0	0%

26. Ministère des munitions et des approvisionnements.....	189	9	4%
27. Ministère des Services nationaux de guerre ..	17	4	23%
28. Mission de liaison de l'air du Royaume-Uni.	9	0	0%
29. Mission technique de l'amirauté britannique	38	0	0%
30. Mission technique du Royaume-Uni.....	9	0	0%
31. Office de placement des techniciens en temps de guerre.....	3	0	0%
32. Office du ravitaillement en produit agricole.....	35	1	3%
33. Opérations des sujets ennemis.....	12	2	16%
34. Régisseur des transports.....	2	0	0%
35. Réglementation des conserves de homards	3	0	0%
36. Séquestre des biens ennemis.....	4	2	50%

Et voilà! On constatera que nous avons très peu souvent notre juste part. Si l'on exclut les organismes Nos 12, 22, 25, 28, 29, 30 qui concernent surtout l'Angleterre semble-t-il et qui seraient plutôt des organismes anglais délégués auprès du gouvernement canadien et mis à sa disposition, cela fait un total de 579 personnes, parmi lesquelles on trouve 48 Canadiens français, soit moins de 9%.— Il faut vraiment qu'on nous prenne pour des imbéciles pour appeler cela une politique d'unité nationale!

### Les mots dont nous nous souviendrons

«Le gouvernement du Canada doit répudier son engagement de ne pas imposer la conscription, ou il doit démissionner.

«Le gouvernement peut répondre: La contribution maxima détruirait l'unité nationale. Et l'unité importe en premier lieu.

«Je dis: La contribution maxima doit être obtenue en premier lieu. Et si nous ne pouvons rester unis sur cette base, alors que ce soit la désunion».

W. D. Herridge

## Vie de l'esprit

Images et proses<sup>1</sup> de Rina Lasnier

La guerre, Dieu merci, n'a pas tué toute beauté. Comme aux pires époques de l'histoire, il se trouve encore des cœurs enthousiastes, des cœurs purs pour l'accueillir et la sauver de la profanation. Il se trouve pareillement des lèvres jeunes et farouches pour la chanter et la faire aimer. Aussi quelle merveille, alors que la plupart des ouvrages nouveaux puent l'horreur du passé autant que la crainte des temps à venir, de s'abîmer dans un livre qui nous élève au-dessus des crimes innombrables commis contre la chair et contre l'esprit, nous communique, nous transfuse la ferveur de vivre et, par là, rétablit l'harmonie entre le Créateur et sa créature. Non, la guerre n'a pas détruit toute poésie. Réjouissons-nous d'en avoir conservé notre part, de l'avoir même accrue avec munificence.

J'ignore quel sort l'on fera à *Images et Proses*. Nous sommes si peu habitués, hélas, à distinguer du premier coup l'œuvre originale de la copie, le tempérament de l'attitude. Tant de préoccupations matérielles, tant de sollicitations grossières nous tiennent, par ailleurs, emmurés dans le quotidien! Malgré ces obstacles, et sans vouloir jouer au prophète, j'ai néanmoins la certitude que ce recueil ouvrira à notre poésie, après l'avoir délestée du poids lourd et encombrant des sujets périmés

---

<sup>1</sup> Volume de 128 pages, 7 x 9, papier de luxe. Vingt-cinq hors-texte de Tavi. Un dollar et trente-cinq l'exemplaire.

et des cadres anciens, le chemin d'une passionnante aventure. Voici, en effet, des poèmes d'une spontanéité, d'une jeunesse, d'une sincérité qui laissent espérer un renouvellement de forme et de fond. Avec eux nous entrons dans un monde inexploré. Impossible de ressusciter à leur propos le petit jeu que nous avons si longtemps pratiqué et qui consiste à rattacher tel et tel de nos écrivains à telle et telle influence française, autrement dit à faire le pont entre les splendeurs de la France et leurs lointains reflets du Canada. Mademoiselle Lasnier n'est pas une élève, pas davantage un disciple. Ses moyens lui permettent de suivre la route de son choix, de sa vocation, dirai-je, et, depuis *Féerie indienne*, c'en est une insoupçonnée de tous qu'elle s'est joyeusement et sereinement tracée.

Reste à savoir maintenant jusqu'à quel point notre « indigénisme » souffrira qu'on incorpore Mademoiselle Lasnier à son pays qui, précisons-le, est le nôtre. Ni par la qualité de sa langue, laquelle se passe volontiers du pittoresque de notre ramage et se contente, ce qui n'est accordé qu'à très peu, d'être simplement correcte, ni par sa technique audacieuse, elle ne révèle rien de typiquement canadien. Rien, non plus, chez elle de colonialement français. Elle est un poète complet, personnel, inédit. Que dire d'autre ? En même temps qu'un métier affranchi de toute contrainte, plein d'aisance, de maturité et d'imprévu, elle possède son chant, sa mélodie ou, plutôt, ses mélodies car tout ce vers quoi se porte son regard, sa sensibilité se transforme en musique. Elle a le don de voir

en elle, d'entendre en elle. Or, de quoi est faite la poésie, la vraie, l'authentique, celle qui finit par se confondre avec nos pensées, nos désirs, sinon de la vision de soi et de la transposition des êtres et des choses à travers soi ? D'un geste à peine esquissé, elle ramène à la surface et leur donne vie les rêves, les souvenirs, les impressions, ces richesses négligées dans lesquelles baigne notre conscience et qu'on ne saurait manier qu'avec la plus extrême délicatesse tant le grand jour, le grand air sont prompts à les décolorer, à les dessécher.

*Images et Proses* sont une œuvre de transparence, de lumière où cent paysages divers alternent, chacun étant composé de touches et de retouches, de points lumineux, de vibrations lumineuses. Qu'il s'agisse d'elle-même, et Mademoiselle Lasnier est la substance de son livre; qu'il s'agisse des arbres, de l'eau, de la nature que personne, chez nous, n'a exprimée avec une pareille limpidité, une aussi pénétrante tendresse; qu'il s'agisse de la tragédie de la Croix, du mystère de la Rédemption, on ne sait trop qu'admirer le plus ou de la pudeur de l'expression ou de celle de l'idée. Son art en est un de demi-teintes exempt à la fois de mièvrerie, de préciosité comme de fausses et agaçantes prétentions intellectuelles. De même, son lyrisme car elle est lyrique, s'exprime sans éclat, sans sonorité, pareil à la plus suave des musiques intérieures.

Le Chemin de Croix qui termine *Images et Proses* illustre admirablement cette discrétion, cette réserve. Nulle part le ton n'y dépasse celui

de la prière. Quelle entreprise hardie c'était de suivre le Christ au calvaire, d'évoquer chaque phase de son supplice et de trouver pour chacune l'image à la fois pieuse et saisissante. Pour chaque station, Mademoiselle Lasnier a écrit un poème qui contient, dans la mesure où des mots sont aptes à la traduire, la divine souffrance. Ce n'est plus le drame aux couleurs criardes auxquelles un sentimentalisme niais et une religiosité morbide nous ont depuis toujours accoutumés. Tout, ici, a un accent nouveau. Nous sommes transportés sur un plan supérieur où la poésie se confond avec l'appel de détresse que la créature lance à son Créateur. Le Christ a soif. Par quels moyens le poète va-t-il tenter de rendre cette humaine douleur ? Il écrit :

*La terre le rejette,  
le ciel se tait,  
la croix l'offre,  
la soif le possède,  
Sitio.*

*De quelle eau parles-tu, Nazaréen ?*

*de l'eau du Jourdain où tremble encore la grande  
ombre de l'Esprit-Saint ?*

*l'eau purifiée de la Samaritaine miroite-t-elle  
sous tes yeux abaissés ?*

*l'eau domptée d'une mer creusée de tendresse  
reflue-t-elle jusqu'à ta lèvre ?*

*que ne bois-tu à la coupe immaculée de la fon-  
taine par ton amour scellée ?*

*te faut-il donc cette lame de fond qui laissera  
nos coeurs nus sous ton regard ?*

Depuis le temps que nous nous y essayons, quand et par qui la poésie religieuse a-t-elle atteint, au Canada, à un pareil sommet ? Et, même en France, si l'on en excepte les Claudel, les Péguy, les Patrice de La Tour du Pin, combien de poètes ont su transfigurer de la sorte la réalité ? Ce sont là, je m'en rends compte, de grands, de très grands noms à accoler à celui d'un jeune poète. Des noms capables de l'écraser, de le pulvériser. On aura compris, sans qu'il me faille insister, que ce n'est pas un parallèle que j'établis. Un véritable poète ne se compare jamais à un autre. Chacun d'eux est un monde en soi. Chacun d'eux est un indépendant et s'il ne l'était pas comment pourrait-il être lui-même c'est-à-dire distinct d'autrui ? Le nom de Mademoiselle Lasnier n'a pas à redouter l'ombre des noms plus célèbres. Il dégage assez de lumière pour la percer.

En sera-t-il maintenant d'*Images et Proses* comme il en a été de *Féerie indienne* ? Quelle amertume de penser que le succès d'un ouvrage dépend presque toujours de cent contingences entièrement étrangères à sa valeur ! La critique a laissé passer inaperçue l'œuvre dramatique la plus originale de notre littérature. Petites et grandes publications ne s'en sont pas plus souciées que d'un devoir d'écolière. L'occasion était pourtant belle de faire connaître non pas un écrivain qui promet, ce qui eût été déjà beaucoup, mais un écrivain en pleine possession de son talent, ce qui est assurément beaucoup mieux. En avons-nous en si grand nombre qu'il puisse en échapper à notre recensement ? La vérité, on le devine, est

tout autre. L'écrivain-né, l'écrivain de race est rarement applaudi à son apparition. Mademoiselle Lasnier a un sens trop vif de l'humain pour ignorer cela. Je le sais aussi, mais cela ne diminue en rien mes regrets et ma tristesse. Hier, nous ne lisions pas de livres canadiens parce que, prétendions-nous, ils faisaient piètre figure à côté des ouvrages français. Aujourd'hui, cette excuse ne vaut plus ou presque plus. Quel prétexte invoquerons-nous alors pour nous désintéresser du travail probe, excellent, remarquable qu'accomplissent nos écrivains ? En dépit de tous les obstacles qui se dressent contre eux, ils poursuivent sans fléchir une tâche dont trop peu mesurent la qualité et l'étendue. Ils sont le plus solide soutien de notre survivance. Ne soyons pas si crédules de croire, comme quelques-uns, qu'ils peuvent, à eux seuls, tenir lieu d'une France amputée et gémissante. Mais n'est-ce pas un secret dessein de la Providence qu'à la mort d'un Patrice de La Tour du Pin corresponde, chez nous, l'épanouissement d'une Rina Lasnier ? Quoi qu'il en soit, *Images et Proses* nous justifient d'espérer en l'avenir et de nous féliciter sans réserves du présent.<sup>1</sup>

Victor BARBEAU

---

<sup>1</sup> Il aurait sans doute convenu de souligner dès le début la précieuse collaboration que Tavi a apportée à Mademoiselle Lasnier. Que j'aie accordé la prééminence au poète ne signifie nullement que je ne reconnaisse les mérites de l'artiste. Ils sont de ceux auxquels on est toujours heureux de rendre hommage.— V.B.

## Les lettres canadienne d'autrefois<sup>1</sup>

Monsieur Séraphin Marion continue patiemment une enquête commencée il y a déjà quelques années. Il fait l'inventaire de notre bagage d'idées aux époques les plus pauvres de notre vie intellectuelle. Poussée depuis 1760 jusque vers 1840 à travers les journaux et les revues, puis nous l'espérons — et pourquoi pas ? — à travers les mémoires, les conversations épistolaires de l'époque, l'œuvre finirait par nous révéler une province assez inconnue de notre Histoire. En son deuxième tome, M. Marion nous promène à travers la *Gazette littéraire de Montréal* et la *Gazette de Montréal*. Ces textes ne sont pas à la portée de tout le monde. Il ne saurait être question de tout citer, ni même de citer largement. L'art consiste ici dans le choix des morceaux qui portent une empreinte, qui ne sont pas toujours les mieux écrits, mais qui évoquent un état d'esprit. M. Marion s'acquitte bien de sa tâche.

Il faut beaucoup d'art et beaucoup de bonne volonté pour nous intéresser à ces vagissements de notre littérature. Nous n'assistons pas à un éveil de l'esprit français au lendemain de 1760. Cet esprit, nous le savons, n'est ni mort ni en sommeil. Nous sommes encore trop près de notre ancien régime où, à défaut d'effervescence intellectuelle, il y avait, dans une élite au moins de la haute société, de la curiosité intellectuelle et

---

<sup>1</sup> *Les Lettres canadiennes d'autrefois* (tome II), par Séraphin Marion. Editions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1940.

beaucoup de finesse. Mais les plaies de la défaite pansées, le logis familial, le manoir réparés ou reconstruits, voici que l'on se remet à jongler avec les idées, quelques-uns même à écrire, à se refaire, avec un peu de nostalgie, une atmosphère française. C'est à nous offrir cet émouvant spectacle que les études de M. Marion prennent leur charme.

M. Marion y gagnerait-il à pousser moins loin ses commentaires littéraires et plus loin ses commentaires historiques ? A tout prendre, les essais de ce temps lointain — prose ou vers, petites polémiques, — petites seulement pour nous, non pour les gens d'alors — tout cela nous intéresse, moins comme témoignages ou monuments d'art, qu'à titre simplement documentaire. Tous ces vieux textes sentent à plein nez la fricassée de collègue. Nos beaux esprits de la *Gazette littéraire* ou de la *Gazette de Montréal* ont beau s'escrimer, ils n'arrivent pas à nous emballer. Et toute la virtuosité du critique arrivera malaisément à nous faire prendre pour de l'or ce fer-blanc jauni. Félicitons M. Marion d'employer si utilement ses loisirs. Et souhaitons qu'il mène son enquête jusqu'au bout. Il amasse de fort intéressants matériaux pour un chapitre encore bien négligé de notre passé : l'Histoire des idées.

Lionel GROULX, ptre

## «Jonathas» à Saint-Laurent

Dans le *Devoir* du 10 novembre 1933, après un compte rendu très élogieux de la représentation de *Jonathas* au collège Bourget, monsieur Frédéric Pelletier écrivait: « L'idéal serait que les jeunes acteurs du collège de Rigaud pussent reprendre *Jonathas* dans une salle au plafond plus élevé, avec un puits d'orchestre placé beaucoup plus bas que le plancher de la scène, et que la partie musicale fût confiée à des professionnels. L'œuvre du R. P. Gustave Lamarche, C.S.V. et la musique dont l'a ornée monsieur Gabriel Cusson en acquerraient une singulière valeur ».

Deux ans s'écoulèrent et le rêve de monsieur Pelletier passa dans le domaine du réel. *Jonathas* revenait à la scène au mois de mai 1935. Non pas à Rigaud cependant, mais au séminaire de Joliette. Les acteurs de Joliette ne faisaient pas de tort à ceux de Bourget; ils avaient pourtant l'avantage de jouer dans une « salle au plafond élevé », « la partie musicale était confiée à des professionnels »— membres de l'orchestre symphonique de Montréal dirigés par monsieur Eugène Chartier; — professionnels que l'on dissimula « dans un puits d'orchestre placé plus bas que la scène »; l'on confia les jeux chorégraphiques à un professionnel de la danse, notre compatriote, monsieur Maurice Lacasse (Morenoff), et le tout se déroula dans les somptueux décors du R. P. Corbeil, C.S.V.

Ce fut, si on veut en croire les critiques et les journaux du temps: « une révélation », « un succès

unique », « une merveilleuse réussite », « une éblouissante splendeur ».

Mais trop peu nombreux furent les Canadiens français que la chose intéresse, qui eurent le loisir d'aller à Joliette pour admirer la beauté d'un chef-d'œuvre de chez nous. C'est pour cela qu'alors on émit le vœu que *Jonathas* fut repris à Montréal : Jean Béraud et Marcel Valois dans la *Presse*, Lucien Desbiens dans le *Devoir*, le Père Carmel Brouillard dans l'ACTION NATIONALE firent le même souhait que Jean Vallerand dans le *Quartier latin* : « Il faut que *Jonathas* soit présenté à Montréal sur une grande scène, avec des acteurs expérimentés et un orchestre symphonique complet. C'est un devoir auquel nous ne pouvons manquer car *Jonathas* marque plus qu'un progrès, un début dans les annales du théâtre canadien. »

Il était en effet de très forte convenance qu'une telle œuvre sortie du sein de notre race fût présentée dans la métropole du Canada français, Montréal étant par sa forte population et ses nombreux moyens de culture, la seule ville capable de présenter au grand public une pièce qui enfin serait connue et appréciée à sa juste valeur. Et ce, à la gloire de notre nationalité.

Or *Jonathas* sera présenté sur la scène du collège Saint-Laurent en mai prochain, sous la direction du R. P. Houle, C.S.C., assisté du concours de professionnels musiciens, chantres et danseurs.

Il nous faut tous correspondre à cette entreprise artistique. Il faut que nous ayons foi en nos propres ressources. Il est passé ce temps où, habitués de vivre en tutelle ou en second plan

dans le domaine des lettres et des arts, une œuvre ne valait pour nous qu'en tant qu'elle venait de l'étranger. Il n'est pas un seul de nos compatriotes cultivés qui ait le droit de résister à la grâce et de pécher contre la foi en nos propres forces. Il faut absolument que cette fois, la population canadienne-française se rende hommage à elle-même en reconnaissant ce qui peut sortir de beau et de grand de notre sol artistique et littéraire si longtemps reposé et qu'on ne fait que commencer à cultiver.

\* \* \*



### A lire :

La magnifique aventure conduite par le chevalier de Troyes à la baie d'Hudson, et que l'abbé Groulx raconte aujourd'hui aux lecteurs de l'ACTION NATIONALE: ils y verront en action l'allégresse héroïque, le sens du risque et l'ardeur belliqueuse qui animaient les premiers Canadiens. Ce sont des pages qu'il est salubre de lire par ces temps de défaitisme.

A lire également l'étude de François-Albert Angers sur la canalisation du Saint-Laurent: *Noyé dans un canal?* On est libre d'accepter ou de refuser cette thèse, mais à propos d'une question d'actualité, notre collaborateur nous donne une belle page de géographie économique sur Montréal.

## Campagne d'abonnements

### Quelques éclaircissements

Nous n'avons pas encore parlé de la propagande faite à l'ACTION NATIONALE dans les maisons d'enseignement. Elle a pris une ampleur telle qu'il convient d'en souligner quelques aspects techniques.

L'on sait que nous consentons aux élèves des écoles et collèges (mais non aux étudiants de l'Université, malgré notre désir) des abonnements annuels à 1.00 au lieu de 2.00 pourvu que soient remplies les deux conditions suivantes: 1° Les abonnements sont recueillis par un responsable, professeur ou élève, qui nous les adresse directement; 2° Chaque institution doit prendre au moins vingt abonnements par année.<sup>1</sup>

Un jour, des collégiens nous ont dit: « La bourse des camarades est modeste, rares sont ceux qui peuvent consacrer d'un coup un dollar à une œuvre même très chère. Permettez-nous de vendre, plutôt que l'abonnement à 1.00, la revue à 10c l'exemplaire. L'engagement des 20 numéros mensuels pendant un an subsistera quand même.» Nous avons accepté. Or les résultats dépassent notre attente.

Ainsi tel collégien qui hésitait au début de l'année à se charger de vingt exemplaires par mois *en a commandé cent cinquante pour la livraison*

---

<sup>1</sup> Au point de vue des primes, ces abonnements équivalent à des demi-abonnements, c'est-à-dire que pour avoir droit à un livre, il faut apporter huit abonnements nouveaux au lieu de quatre, vingt au lieu de dix pour obtenir un livre et un abonnement, etc.

*d'avril!* Partout où un propagandiste un peu constant s'est chargé de l'affaire, la vente a pris des proportions étonnantes. Mais ces milieux sont encore relativement rares, surtout dans les collèges commerciaux et les couvents. Est-ce qu'il ne va pas se trouver, là aussi, des jeunes gens ou des éducateurs pour répandre la revue? Il leur suffirait de se mettre en contact avec nous, et nous leur indiquerions les meilleurs procédés.

Nous demandons un responsable pour chaque maison d'éducation un peu importante!

### Cent nouveaux abonnés

Nous les avons cette fois encore: 102 exactement. Ils nous viennent principalement de Montréal et de Saint-Laurent, puis de Saint-Victor, puis de Québec, Saint-Joseph-d'Alma, Sherbrooke, Chicoutimi, Saint-Jean, Shawinigan, Rimouski, Mont-Laurier et Saint-Césaire, enfin d'une infinité de points distribués à travers toute la province, même du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse!

Ces moyennes quasi rigoureuses ont quelque chose de paradoxal. En tous cas, elles invitent à l'effort soutenu et interdisent qu'on se repose sur ses lauriers . . .

### L'ACTION NATIONALE

P.S.— Une erreur du typo a dénaturé le sens d'une phrase dans notre dernier article (mars 1941, p. 257, milieu du 2<sup>e</sup> paragraphe). Nous avons écrit à propos de M. Jean-Charles Harvey: « *Ce libertaire* ne rêve plus que suppressions, détentions et camp de concentration . . . ».

## EN REVENANT DES SUCRES...

### Goutte à goutte l'eau tombe :

*Une goutte, c'est peu,* mais quand la goutte tombe avec régularité et persévérance, le soleil n'a pas encore diminué son ardeur que la chaudière est remplie.

*Une chaudière, c'est peu,* mais quand il y a mille, deux mille chaudières, la cueillette n'est pas encore terminée qu'à la cabane le réservoir est rempli.

**ET PARCE QUE,** le phénomène se produit à mille endroits différents et qu'il se renouvelle tous les jours, un mois durant, nous accumulons une véritable richesse nationale : le sirop et le sucre du pays.

### Sou par sou . . .

*Un sou, c'est peu,* mais quand le sou tombe avec régularité et persévérance dans la cassette d'épargne, le montant suffit à payer votre prime d'assurance à la fin de l'année.

*Une prime, c'est peu,* dans l'économie générale d'une nation; mais quand des milliers de personnes pratiquent ce mode d'économie, c'est une richesse nationale qui s'accumule, et en peu de temps les sous remplissent à déborder les réservoirs de capitaux qui servent à alimenter toutes les organisations nécessaires à l'indépendance économique d'un peuple.

**ET PARCE QU'UN** grand nombre de Canadiens français ont compris une vérité si simple et l'ont traduite en acte, La Laurentienne est née, elle vit, elle est un succès éclatant, expression d'un :

VÉRITABLE RÉVEIL NATIONAL

# La Laurentienne

ASSURANCE-VIE

SIÈGE SOCIAL: LÉVIS

# LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval  
Organe de la Société du Parler Français au Canada

Littérature, canadienne et française.

Histoire, canadienne et générale.

Pédagogie et enseignement.

Linguistique canadienne.

Politique générale.

Bibliographie et critique.

Adresse :

● Abonnement :  
TROIS DOLLARS  
par année.

LE CANADA FRANÇAIS  
Université Laval,  
● Québec.

## « ENSEMBLE ! »

REVUE DE LA COOPERATION



Renseignez-vous  
sur la formule économique de l'avenir  
en lisant

“ENSEMBLE!”

Case Postale 186, Québec

Abonnement : \$1.00

**PHOTOS**  
COMMERCIALES  
**DESSINS**  
**CLICHES**

JOUR ET NUIT  
BEIair 3984

LA PHOTOGRAVURE  
**NATIONALE**  
LIMITÉE  
282 ouest, rue Ontario, près Bleury - Montréal

• ALLEZ CHOISIR CHEZ LES **TAILLEURS**

**JOLY** les nouveaux tissus et les  
modèles nouveaux

269 est, rue Ste-Catherine,  
BEIair 3126 Montréal

**GELINAS Automobile Limitée**  
CHEVROLET - OLDSMOBILE  
CAMIONS CHEVROLET et MAPLE LEAF  
SERVICE IMMEDIAT — RAPIDE — COMPLET  
**ROMEO McDUFF**  
Secrétaire-Trésorier  
4590, RUE ST-DENIS - MONTREAL

**COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES**  
LIMITÉE

La Caisse d'Épargne pour Prêts Mutuels  
Prêts aux membres : \$7,300,000.00  
SIEGE SOCIAL : 1306 est, rue Ste-Catherine  
Montréal

## ON NE PRÉTEND PLUS...

On ne prétend plus que les Canadiens-Français ne font pas de beaux et bons meubles... des milliers de familles, maintenant, connaissent et apprécient les chesterfields Cimon pour leur beauté et leur robustesse.

Exigez un meuble garanti de haute qualité. On le reconnaît à sa marque de commerce.

Un établissement canadien-français 100%.



### *En vente chez les marchands suivants :*

**ALLIES  
FURNITURE STORE**  
4409, Wellington

**J.-E. AUDET**  
1214 est, Mont-Royal

**L.-C. BARBEAU LTÉE**  
1396 est, Mont-Royal

**BROPHYS REG'D**  
1957, rue Church

**E. BRAULT**  
1480 est, Ontario

**CHALIFOUX (S.) LTEE**  
6541, St-Laurent

**CORBEIL, PAUL**  
434 est, Blvd. Crémazie

**COURTEMANCHE F.**  
6729, St-Hubert

**J.-A. DESROSIER S.**  
2571, Masson

**DUPONT, A.-L. LTEE**  
4020 est, rue Ste-Catherine

**DUPOIS FRERES, LTEE**  
865 est, Ste-Catherine

**ROBERT DUFAULT ENRG**  
1552, St-Denis

**ENCHERES BAILLARGEON  
ENRG.**  
437 est, Ontario

**FABIEN LIMITEE**  
3695, Wellington

**GERVAIS, JOS.-U.**  
4510, Delaroché

**LAMARRE FRERES**  
3723 ouest, Notre-Dame

**LANGELIER, J.-DONAT Ltée**  
510 est, Ste-Catherine

**PAQUIN, J.-B.**  
1192, Maisonneuve

**PINARD, PAUL-A.**  
4179, St-Denis

**W. POUDRETTE & FILS**  
4810, St-Denis

**ROBILLARD, LEON**  
232, De Castelnau

**TESSIER, J.-E. LTEE**  
938 est, Mont-Royal

**VERVILLE MARCEL**  
2339 est, Beaubien

**VIAU, H.-O.**  
4270, St-Jacques

La

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est la banque du public aussi bien que la banque des hommes d'affaires.

Le gérant de succursale se tient à votre entière disposition, qu'il s'agisse de dépôts, d'emprunts, de remises ou de recouvrements, à l'étranger comme au Canada, ou de toute question d'ordre financier au sujet de laquelle vous désiriez le consulter.

•  
Actif, plus de \$160,000,000  
534 bureaux au Canada  
66 succursales à Montréal

MEUBLEZ VOTRE DEMEURE  
AVEC GOUT ET ECONOMIE  
AUPRES D'UNE MAISON DE  
CONFIANCE. —————

33 ANS  
DE SERVICE  
CONSCIENCIEUX

**ALDUPONT LEE**  
*Ameublement complet de maison*

4020 est, rue Ste-Catherine,

• FR. 0828

Lorsqu'il s'agit de produits de l'érable,  
Exigez toujours la meilleure qualité !  
La marque "CITADELLE" est la meilleure.

●  
Sirop d'érable "CITADELLE"  
Sucre d'érable granulé "CITADELLE"  
Sucre d'érable "CITADELLE"  
Beurre d'érable "CITADELLE"

●  
Ces produits sont en vente chez tous les bons épiciers, et :

**Les PRODUCTEURS de SUCRE d'ÉRABLE**

DE QUÉBEC

BUREAU CHEF: 5, AVENUE BÉGIN :: LÉVIS  
Entrepôt: Plessisville (Mégantic)

**TECHNOLOGIE D'AJUSTAGE MECANIQUE**

Par M. MARC GIAUQUE

Instructeur en chef des Ateliers d'ajustage  
à l'École Technique de Québec

Prix de vente: \$1.50; par la poste, \$1.60

**EN VENTE A L'ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC**

185, Boulevard Langeller, Québec

*Rafraîchissez-vous en buvant*

**NECTAR MOUSSEUX  
CHRISTIN**

# **ASSURANCE-VIE**

---

## **Fonctions**

*Protection*  
*Épargne*

## **Avantages**

*Souplesse*  
*Liquidité*

## **Caractéristiques**

*Sécurité*  
*Stabilité*

---

Compagnie d'assurance-vie

**La Sauvegarde**

Siège social: Montréal